



Groupe Colabor Inc.

**États financiers consolidés
aux 31 décembre 2013 et 2012**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers consolidés	
États consolidés du résultat	4
États consolidés du résultat global	5
États consolidés des variations des capitaux propres	6
Tableaux consolidés des flux de trésorerie	7
États consolidés de la situation financière	8
Notes complémentaires	9 - 61



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de
Groupe Colabor Inc.

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec) H3B 4L8

Téléphone : 514 878-2691
Télécopieur : 514 878-2127
www.rcgt.com

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Groupe Colabor Inc., qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2013 et 2012 et les états consolidés du résultat, les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte

également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Groupe Colabor Inc. aux 31 décembre 2013 et 2012 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

/S/ Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L. ¹

Montréal
Le 12 mars 2014

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A115028

Groupe Colabor Inc.

États consolidés du résultat

pour les exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	Notes	2013 \$	2012 \$ (retraité)
Ventes de marchandises	6	1 439 470	1 466 848
Charges opérationnelles, excluant les frais non liés aux opérations courantes et les amortissements	7	<u>1 405 444</u>	<u>1 427 742</u>
Résultat opérationnel avant les frais non liés aux opérations courantes et les amortissements		----- 34 026	----- 39 106
Frais non liés aux opérations courantes	8	11 990	6 639
Amortissement des immobilisations corporelles	10	4 908	4 634
Amortissement des immobilisations incorporelles	11	<u>14 250</u>	<u>14 150</u>
		<u>31 148</u>	<u>25 423</u>
Résultat opérationnel		2 878	13 683
Charges financières	22	<u>12 286</u>	<u>10 566</u>
Résultat avant impôts		----- (9 408)	----- 3 117
Charges d'impôts			
Exigibles	13		
Différés	13	<u>(2 579)</u>	<u>344</u>
		<u>(2 579)</u>	<u>344</u>
Résultat		<u>(6 829)</u>	<u>2 773</u>
Résultat de base et dilué par action	23	<u>(0,26)</u>	<u>0,12</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Groupe Colabor Inc.

États consolidés du résultat global

pour les exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(en milliers de dollars canadiens)

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	\$	\$ (retraité)
Résultat	(6 829)	2 773
Autres éléments du résultat global qui seront reclassés ultérieurement au résultat		
Actif financier disponible à la vente		
Perte de l'exercice	(4 819)	(2 478)
Reclassement au résultat de la perte cumulée	5 971	
Couverture des flux de trésorerie – gain (perte) de l'exercice	(11)	551
Impôts sur les autres éléments du résultat global qui seront reclassés ultérieurement au résultat	(145)	177
	<u>996</u>	<u>(1 750)</u>
Autres éléments du résultat qui ne seront pas reclassés au résultat		
Réévaluation de l'obligation au titre de la retraite	1 615	(1 068)
Impôts sur les autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés au résultat	(420)	267
	<u>1 195</u>	<u>(801)</u>
Total des autres éléments du résultat global	<u>2 191</u>	<u>(2 551)</u>
Total du résultat global	<u><u>(4 638)</u></u>	<u><u>222</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Groupe Colabor Inc.
Tableaux consolidés des flux de trésorerie
pour les exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012
(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	2013 \$	2012 \$ (retraité)
Activités opérationnelles			
Résultat avant impôts		(9 408)	3 117
Amortissement des immobilisations corporelles	10	4 908	4 634
Amortissement des immobilisations incorporelles	11	14 250	14 150
Radiation d'immobilisations corporelles incluse dans les coûts de restructuration interne des opérations	8		397
Perte sur la cession d'une filiale en propriété exclusive	8		519
Radiation d'une des relations clients à la suite de la perte d'un client	8		1 181
Variation des provisions	16	5 476	
Dividendes d'Investissements Colabor Inc.	8	(2 342)	
Dépréciation du placement en actions dans Investissements Colabor Inc.	8	5 971	
Charges financières	22	12 286	10 566
Charges relatives aux régimes de rémunération à base d'actions	21	190	171
		<u>31 331</u>	<u>34 735</u>
Retenues d'impôts		(53)	(379)
Variation nette du fonds de roulement	24	(40 708)	16 947
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		<u>(9 430)</u>	<u>51 303</u>
Activités d'investissement			
Acquisitions d'entreprises, déduction faite de la trésorerie acquise	5	(10 000)	(6 069)
Dividendes reçus d'Investissement Colabor Inc.	8	2 342	
Cession d'une filiale en propriété exclusive	8		85
Acquisitions d'immobilisations corporelles	10	(4 782)	(3 158)
Dispositions d'immobilisations corporelles	10	9	
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	11	(538)	(509)
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		<u>(12 969)</u>	<u>(9 651)</u>
Activités de financement			
Emprunt bancaire		20 645	(8 140)
Émission d'actions		28 615	
Avance reçue sur les dividendes à être déclarés d'Investissements Colabor Inc.		(1 722)	1 722
Dividendes payés		(12 287)	(18 703)
Soldes de prix d'achat		(2 173)	(2 479)
Charges financières payées	22	(11 513)	(9 895)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		<u>21 565</u>	<u>(37 495)</u>
Variation nette du découvert bancaire		<u>(834)</u>	<u>4 157</u>
Découvert bancaire au début		<u>(5 994)</u>	<u>(10 151)</u>
Découvert bancaire à la fin		<u>(6 828)</u>	<u>(5 994)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Groupe Colabor Inc.
États consolidés de la situation financière

pour les exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	2013 \$	2012 \$ (retraité)
ACTIF			
Courant			
Clients et autres débiteurs	9	114 803	113 495
Actifs d'impôts recouvrables		2 853	2 800
Stock		80 243	85 167
Frais payés d'avance		1 996	3 143
<i>Actif courant</i>		<u>199 895</u>	<u>204 605</u>
Non courant			
Placement en actions dans Investissements Colabor Inc.	26	5 113	9 932
Immobilisations corporelles	10	16 615	15 930
Immobilisations incorporelles	11	131 112	142 358
Goodwill	12	115 065	115 065
<i>Actif non courant</i>		<u>267 905</u>	<u>283 285</u>
Total de l'actif		<u><u>467 800</u></u>	<u><u>487 890</u></u>
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
PASSIF			
Courant			
Découvert bancaire		6 828	5 994
Fournisseurs et autres créditeurs		84 684	137 427
Dividendes à payer			4 161
Remises à payer		8 663	11 738
Soldes de prix d'achat à payer	15	11 496	10 735
Produits différés		41	477
Provisions	16	1 111	
<i>Passif courant</i>		<u>112 823</u>	<u>170 532</u>
Non courant			
Emprunt bancaire	17	108 684	88 008
Instrument financier dérivé	17 et 27	78	67
Soldes de prix d'achat à payer	15		404
Dettes à long terme	18	14 737	14 665
Débentures convertibles	19	47 373	46 703
Obligation au titre de la retraite	21.3	520	2 399
Provisions	16	4 365	
Passifs d'impôts différés	13	5 407	7 695
<i>Passif non courant</i>		<u>181 164</u>	<u>159 941</u>
Total du passif		<u><u>293 987</u></u>	<u><u>330 473</u></u>
CAPITAUX PROPRES			
Capital-actions	20	208 622	179 652
Déficit		(37 439)	(23 679)
Autres composantes des capitaux propres		2 630	1 444
<i>Total des capitaux propres</i>		<u>173 813</u>	<u>157 417</u>
Total du passif et des capitaux propres		<u><u>467 800</u></u>	<u><u>487 890</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Les états financiers consolidés ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 12 mars 2014.

Pour le conseil,

/S/ Jacques Landreville
Administrateur

/S/ Robert Panet-Raymond
Administrateur

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2013 et 2012

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

1. **NATURE DES ACTIVITÉS**

Groupe Colabor Inc. (ci-après le « Groupe ») et ses filiales en propriété exclusive (ci-après collectivement la « Société ») effectuent la distribution et la commercialisation de produits alimentaires et de produits liés à l'alimentation au Canada.

2. **GÉNÉRALITÉS ET CONFORMITÉ AUX IFRS**

Les présents états financiers consolidés de la Société ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (*International Financial Reporting Standards* ou *IFRS*).

Groupe Colabor Inc., la société mère ultime du groupe, est constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. Il s'agit d'une société canadienne dont le siège social est situé au 1620, boulevard De Montarville, Boucherville, Québec, J4B 8P4. Les actions de Groupe Colabor Inc. et les débetures convertibles sont cotées à la Bourse de Toronto (TSX: GCL et TSX: GCL.DB.A).

3. **PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

3.1 **Généralités**

Les états financiers consolidés ont été dressés selon les principales méthodes comptables décrites dans la présente note, lesquelles ont été appliquées de la même manière durant les deux exercices.

3.2 **Base d'évaluation**

Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers évalués à la juste valeur et de l'obligation au titre de la retraite qui est évaluée à la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations constituées moins la juste valeur des actifs du régime.

3.3 **Principes de consolidation**

Les états financiers consolidés intègrent les comptes de la société mère et de ses filiales.

La société mère contrôle une filiale lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec la filiale et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci. Celles-ci entrent dans le périmètre de consolidation à la date à laquelle leur contrôle est acquis par la Société, et ce, jusqu'à ce que le contrôle cesse.

Les états financiers consolidés incluent les comptes de Groupe Colabor Inc. et de ses filiales qui sont toutes détenues en propriété exclusive. Les opérations et les soldes intragroupes ainsi que les gains et les pertes latents sur les opérations entre les sociétés du groupe sont éliminés lors de la consolidation.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2013 et 2012

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

3. **PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

3.4 **Regroupements d'entreprises**

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée par la Société pour obtenir le contrôle d'une entreprise est calculée comme la somme, à la date d'acquisition, des justes valeurs des actifs transférés, des dettes contractées et des capitaux propres émis par la Société, lesquels comprennent la juste valeur de tous les actifs ou passifs résultant d'un accord de contrepartie éventuelle. Les coûts d'acquisition sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés.

Dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, la Société comptabilise les actifs identifiables acquis et les passifs repris, incluant les passifs éventuels, et ce, peu importe s'ils ont été comptabilisés dans les états financiers de l'entreprise acquise avant l'acquisition. Les actifs acquis et les passifs repris sont généralement évalués à la juste valeur à la date d'acquisition.

Le goodwill est inscrit après la comptabilisation séparée des immobilisations incorporelles identifiables. Le goodwill est évalué comme l'excédent de la somme de a) la juste valeur de la contrepartie transférée, b) le montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et c) la juste valeur à la date d'acquisition de toute participation précédemment détenue par la Société dans l'entreprise acquise, sur la juste valeur, à la date d'acquisition, de l'actif net identifiable acquis. Si la juste valeur de l'actif net identifiable acquis excède la somme calculée précédemment, le montant excédentaire (c'est-à-dire le profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses) est immédiatement comptabilisé en résultat.

3.5 **Comptabilisation des produits**

Les ventes de marchandises constituent la seule source significative de produits liés aux activités ordinaires. Les ventes de marchandises figurant aux états consolidés du résultat représentent la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir de la part de tiers pour des ventes de marchandises, excluant les taxes sur les produits et services, les retours, les rabais et les remises.

La Société comptabilise ses produits lorsque ceux-ci répondent à l'ensemble des conditions suivantes :

- a) La Société a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens, soit à la livraison des marchandises;
- b) La Société ne continue ni à prendre part à la gestion, telle qu'elle incombe normalement au propriétaire, ni au contrôle effectif des marchandises vendues;
- c) Le montant des ventes de marchandises peut être évalué de façon fiable;
- d) Il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à la Société;
- e) Les coûts engagés ou à engager concernant la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2013 et 2012

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

3. **PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

3.6 **Remises aux clients**

La Société comptabilise les contreparties remises aux clients comme une réduction du prix de vente et les présente à titre de réduction des ventes de marchandises dans les états consolidés du résultat.

La Société comptabilise ces remises lorsqu'elles sont considérées comme probables et qu'elles peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable.

3.7 **Remises des fournisseurs**

La Société comptabilise une contrepartie reçue des fournisseurs en réduction du prix des biens des fournisseurs et réduit les achats de marchandises et le stock connexe figurant dans les états consolidés du résultat et de la situation financière. Certaines exceptions s'appliquent quand la contrepartie en espèces reçue constitue un remboursement des frais de vente supplémentaires engagés par le revendeur, auquel cas la remise est constatée selon la substance de l'entente à titre de réduction des charges d'exploitation.

La Société comptabilise ces remises lorsque l'encaissement est considéré comme probable et pouvant faire l'objet d'une estimation raisonnable. La Société se base sur les prévisions d'achats de marchandises ainsi que sur les conditions contractuelles pour déterminer la probabilité et l'estimation de l'encaissement. Les hypothèses sont réévaluées à chaque période.

3.8 **Monnaie fonctionnelle et de présentation**

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens. C'est également la monnaie fonctionnelle de la Société.

3.9 **Impôts sur le résultat**

Les charges d'impôts comprennent les impôts exigibles et différés. Celles-ci sont constatées aux états consolidés du résultat et du résultat global, sauf pour les impôts liés aux capitaux propres. Dans ce cas précis, la charge d'impôt est comptabilisée en diminution des capitaux propres.

Les actifs ou les passifs d'impôts exigibles correspondent aux obligations ou aux réclamations des périodes précédentes ou courantes des administrations fiscales qui ne sont toujours pas reçues ou payées à la fin de la période de présentation de l'information financière. Les impôts exigibles sont calculés en fonction du bénéfice imposable qui diffère du résultat dans les états financiers. Le calcul des impôts exigibles est fondé sur les taux d'impôt et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2013 et 2012

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

3. **PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du passif fiscal sur les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leurs bases fiscales. Toutefois, les impôts différés ne sont pas comptabilisés au moment de la comptabilisation initiale du goodwill ou au moment de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif, à moins que la transaction y donnant lieu ne soit un regroupement d'entreprises ou qu'elle ait une incidence sur le bénéfice imposable ou comptable. Les impôts différés sur les différences temporelles liées à la participation dans des filiales et des coentreprises ne sont pas comptabilisés si la Société est en mesure de contrôler le renversement de ces différences temporelles et s'il est probable que le renversement ne se produira pas dans un avenir prévisible.

Les actifs ou les passifs d'impôts différés sont calculés, sans actualisation, selon les taux d'impôt dont l'application est attendue au cours de leur période de réalisation respective lorsque ces taux sont adoptés ou quasi adoptés avant la fin de la période de présentation de l'information financière. Les passifs d'impôts différés sont toujours comptabilisés en entier.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'ils permettront de compenser un bénéfice imposable futur.

Les actifs ou les passifs d'impôts différés sont compensés uniquement lorsque la Société a le droit et l'intention de compenser les actifs ou les passifs d'impôts exigibles découlant des mêmes administrations fiscales.

Les variations des actifs ou des passifs d'impôts différés sont comptabilisées à titre de produits ou de charges d'impôts en résultat, sauf s'ils concernent des éléments qui ont été comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres, auquel cas l'impôt différé correspondant est également comptabilisé en autres éléments du résultat global ou en capitaux propres.

3.10 **Résultat par action**

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société mère ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives. Pour le calcul du résultat dilué, il faut considérer que les actions ordinaires potentiellement dilutives ont été converties en actions ordinaires au début de la période, ou à la date d'émission des actions ordinaires si celle-ci est ultérieure. Les actions ordinaires potentielles sont en lien avec les débentures convertibles, le régime d'actions liées au rendement (ALR) et les options d'achat d'actions.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2013 et 2012

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

3. **PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

3.11 **Secteurs opérationnels**

En conformité avec l'IFRS 8 *Secteurs opérationnels*, la Société présente et divulgue l'information sectorielle selon les informations examinées régulièrement par la direction dans le but de déterminer la performance de chacun des secteurs. Les secteurs opérationnels sont présentés selon les mêmes critères utilisés pour la production du rapport interne remis à la direction. La Société évalue la performance selon le résultat sectoriel avant les frais non liés aux opérations courantes, les amortissements, les charges financières et les impôts. La Société comptabilise les opérations intersectorielles qui ont lieu dans le cours normal des activités à la juste valeur.

La Société compte deux secteurs opérationnels : la distribution aux entreprises de services alimentaires (Segment Distribution) et la distribution à des distributeurs en alimentation (Segment Grossiste).

Les méthodes comptables qui s'appliquent aux secteurs sont les mêmes que celles décrites dans les principales méthodes comptables, sauf que les éléments suivants ne sont pas attribués aux résultats des secteurs opérationnels de l'entité :

- Charges du siège social (rémunération du personnel et autres charges non attribuées);
- Charges financières;
- Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles;
- Frais non liés aux opérations courantes;
- Charges d'impôts.

3.12 **Stock**

Le stock est évalué au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Le coût du stock comprend tous les coûts d'achat et les autres coûts engagés pour amener le stock à l'endroit et dans l'état où il se trouve, déduction faite des remises des fournisseurs.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal des activités, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2013 et 2012

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

3.13 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût d'acquisition compte des frais engagés pour acheter et installer les actifs en question.

Le terrain n'est pas amorti. L'amortissement des autres immobilisations corporelles est calculé sur les composantes qui ont des durées d'utilité homogènes selon le mode d'amortissement linéaire, de façon à amortir le coût initial sur les durées d'utilité estimées en tenant compte des valeurs résiduelles.

Les durées d'utilité sont les suivantes :

Mobilier, équipement et véhicules des entrepôts	5 à 15 ans
Véhicules routiers	7 ans
Matériel informatique	4 ans
Améliorations locatives	Durée des baux, de 10 à 20 ans

Les durées d'utilité, le mode d'amortissement et les valeurs résiduelles sont revus chaque année en tenant compte de la nature des actifs, de l'usage prévu et de l'évolution technologique. L'amortissement débute dès que l'actif est prêt à être mis en service.

L'amortissement est présenté dans « Amortissement des immobilisations corporelles » aux états consolidés du résultat.

Le profit ou la perte résultant de la sortie d'une immobilisation corporelle correspond à la différence entre le produit de la sortie et la valeur comptable de l'actif, et est comptabilisé en résultat dans les charges opérationnelles ou dans les frais non liés aux opérations courantes.

3.14 Immobilisations incorporelles

3.14.1 Logiciels de distribution et relations clients

Ces immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Le coût d'acquisition des logiciels de distribution tient compte des frais engagés pour acheter et installer les logiciels.

Toutes les relations clients proviennent des regroupements d'entreprises et elles répondent aux critères de comptabilisation d'immobilisations incorporelles.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2013 et 2012

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Leur amortissement est calculé selon le mode d'amortissement linéaire, de façon à amortir le coût initial sur les durées d'utilité estimées en tenant compte des valeurs résiduelles. Les durées d'utilité sont les suivantes :

Logiciels de distribution	4 et 7 ans
Relations clients	2 à 20 ans

Les durées d'utilité, le mode d'amortissement et les valeurs résiduelles sont revus chaque année en tenant compte de la nature des actifs, de l'usage prévu et de l'évolution technologique. L'amortissement débute dès que l'actif est prêt à être mis en service.

L'amortissement est présenté dans « Amortissement des immobilisations incorporelles » aux états consolidés du résultat.

3.14.2 Marques de commerce

Les marques de commerce ont une durée d'utilité indéterminée étant donné que la direction n'a pas l'intention de s'en départir, sont comptabilisées selon le modèle du coût et ne sont pas amorties. Elles sont soumises à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'elles ont subi une perte de valeur.

S'il y a une diminution de la valeur comptable, celle-ci est comptabilisée aux états consolidés du résultat.

3.15 Goodwill

Le goodwill représente les avantages économiques futurs résultant d'un regroupement d'entreprises qui ne sont pas identifiés individuellement et comptabilisés séparément. Le goodwill est comptabilisé au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

3.16 Test de dépréciation du goodwill, des immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles

Aux fins de l'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes (unités génératrices de trésorerie). Par conséquent, certains actifs sont soumis individuellement à un test de dépréciation, tandis que d'autres sont testés au niveau de l'unité génératrice de trésorerie. Le goodwill est affecté aux unités génératrices de trésorerie qui devraient bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises et qui représentent, pour la Société, le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi par la direction.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2013 et 2012

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

3. **PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

Les unités génératrices de trésorerie auxquelles un goodwill a été affecté et les marques de commerce à durée d'utilité indéterminée doivent être soumises à un test de dépréciation lorsqu'un événement défavorable intervient et au moins à toutes les années. Tous les autres actifs individuels ou unités génératrices de trésorerie sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Une perte de valeur égale au montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable est comptabilisée aux états consolidés du résultat. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de sa vente et de sa valeur d'utilité. Pour déterminer sa valeur d'utilité, la direction procède à une estimation des flux de trésorerie futurs provenant de chaque actif ou de chaque unité génératrice de trésorerie, puis elle détermine un taux d'intérêt approprié aux fins du calcul de la valeur actualisée de ces flux de trésorerie. Les données utilisées pour les tests de dépréciation sont directement liées au budget le plus récent approuvé de la Société. Les facteurs d'actualisation sont établis individuellement pour chaque actif ou unité génératrice de trésorerie et reflètent leur profil de risque respectif déterminé par la direction.

Les pertes de valeur liées aux unités génératrices de trésorerie sont d'abord portées en réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à cette unité génératrice de trésorerie. Toute perte de valeur restante est répartie au prorata des autres actifs de l'unité génératrice de trésorerie. Exception faite du goodwill, tous les actifs sont subséquentment réévalués afin de relever tout indice indiquant qu'une perte de valeur comptabilisée antérieurement puisse ne plus exister. Une perte de valeur peut être reprise sur les actifs autres que le goodwill si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur comptable. La valeur comptable d'un actif augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, déduction faite des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

3.17 **Actifs loués**

Les contrats de location pour lesquels les risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué sont conservés par le bailleur sont considérés comme des contrats de location simple. Les paiements au titre de contrats de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat de location. Les frais connexes, comme ceux se rapportant à la maintenance et à l'assurance, sont comptabilisés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés.

La Société n'a aucun contrat de location-financement.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2013 et 2012

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

3. **PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

3.18 **Instruments financiers**

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et avantages importants sont transférés.

Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Actifs financiers

a) Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés assortis de paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. La Société évalue initialement à la juste valeur majorée des coûts de transaction ses prêts et créances. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, moins une provision pour perte de valeur. L'actualisation est omise si son effet est non significatif. La Société inclut dans cette catégorie les clients et autres débiteurs.

b) Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant dans cette catégorie ou qui ne se qualifient pas pour la classification dans aucune des autres catégories d'actifs financiers. Les actifs financiers disponibles à la vente comprennent le placement en actions dans Investissements Colabor Inc.

Les instruments financiers inclus dans cette catégorie sont évalués par la Société à la juste valeur et les coûts liés à la transaction sont ajoutés à celle-ci. Par la suite, les actifs disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur. Les profits et les pertes sont comptabilisés en autres éléments du résultat global et sont inclus dans la rubrique « Actif financier disponible à la vente » dans les capitaux propres. Lorsque l'actif est sorti ou qu'il a subi une dépréciation, le profit ou la perte cumulé comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est reclassé en résultat net et le reclassement est présenté dans les frais non liés aux opérations courantes. Les dividendes sont également présentés dans les frais non liés aux opérations courantes.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2013 et 2012

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

3. **PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

c) **Dépréciation d'actifs financiers**

Tous les actifs financiers, sauf ceux qui sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont sujets à un test de dépréciation au moins à chaque date de clôture. Les actifs financiers sont dépréciés lorsqu'il existe des indications objectives qu'un actif financier ou un groupe d'actifs financiers a subi une perte de valeur.

Une indication objective de dépréciation pourrait notamment inclure :

- des difficultés financières importantes de la part de l'émetteur ou du débiteur;
- une rupture de contrat tel un défaut de paiement des intérêts ou du principal;
- la probabilité croissante de faillite ou autre restructuration financière de l'emprunteur.

Les débiteurs individuellement significatifs sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'ils sont en souffrance ou qu'il existe des indications objectives qu'une contrepartie en particulier ne respectera pas ses obligations. Les débiteurs qui ne sont pas considérés comme ayant subi une dépréciation individuellement sont soumis à un test de dépréciation de groupe déterminé en fonction du secteur d'activité. Des indications objectives de dépréciation d'un groupe de débiteurs peuvent inclure l'expérience passée de la Société en matière de recouvrement, une hausse dans le nombre de jours du délai de recouvrement du portefeuille tout comme un changement au niveau national ou local des conditions économiques en corrélation avec le défaut de paiement des débiteurs.

Passifs financiers

Les passifs financiers de la Société comprennent le découvert bancaire, les fournisseurs et autres créanciers excluant les taxes de vente à remettre et la rémunération à payer, les dividendes à payer, les remises à payer, les soldes de prix d'achat à payer, l'emprunt bancaire, les débentures convertibles et la dette à long terme.

Les passifs financiers inclus dans cette catégorie sont comptabilisés initialement à la juste valeur et les coûts liés à la transaction sont déduits de cette juste valeur. Par la suite, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Ils sont présentés dans les passifs courants lorsqu'ils sont remboursables au cours des 12 mois suivant la date de clôture, sinon ils sont classés comme non courants.

Les charges d'intérêts sont présentées dans les « Charges financières » aux états consolidés du résultat.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2013 et 2012

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

3. **PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

Déventures convertibles

Les composantes des déventures convertibles ont été présentées séparément à titre de passif et de composante des capitaux propres. La valeur de la composante passif des déventures a été établie, au moment de son émission, en actualisant les obligations futures en matière d'intérêt ainsi que le capital dû à l'échéance à un taux d'actualisation qui représente le taux d'intérêt créditeur estimatif dont la Société pourrait se prévaloir pour des déventures similaires sans droit de conversion. La partie résiduelle du produit brut tiré de l'émission de ces déventures est présentée à titre d'option de conversion des déventures dans les capitaux propres après déduction de l'incidence fiscale, et n'est pas revue ultérieurement. Le montant attribué y demeure pendant toute la durée des déventures convertibles connexes. Les frais d'émission des déventures convertibles sont imputés aux deux composantes au prorata de la répartition du produit de l'émission.

La composante passif présentée aux états consolidés de la situation financière augmente sur la durée des déventures jusqu'à atteindre la valeur nominale totale des déventures en circulation à l'échéance. La différence, soit l'accroissement des déventures convertibles, est présentée à titre de charges d'intérêts effectifs sur les déventures. Par conséquent, les intérêts débiteurs reflètent le taux effectif de la composante passif des déventures convertibles. Lorsque les porteurs font la conversion des déventures convertibles en actions ordinaires, les deux composantes mentionnées ci-dessus sont transférées au capital-actions. Si l'option de conversion n'est pas exercée à la date d'échéance des déventures convertibles, l'élément capitaux propres des déventures convertibles sera transféré au surplus d'apport.

Instruments financiers dérivés, incluant la comptabilité de couverture

La Société détient des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition au risque de taux d'intérêt. Les dérivés incorporés sont séparés du contrat hôte et comptabilisés séparément si les caractéristiques économiques, les risques du contrat hôte et le dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés.

Pour les exercices considérés, la Société a désigné ses contrats de « swap » de taux d'intérêt comme instruments de couverture de l'emprunt bancaire, faisant partie d'une relation de couverture de flux de trésorerie. Ces contrats ont été conclus afin d'atténuer le risque de flux de trésorerie découlant de la variation du taux d'intérêt de l'emprunt bancaire.

Les instruments financiers dérivés utilisés aux fins de la comptabilité de couverture sont initialement comptabilisés à la juste valeur et sont aussi évalués ultérieurement à la juste valeur dans les états consolidés de la situation financière.

Dans la mesure où une couverture est efficace, les variations de juste valeur des dérivés désignés comme des instruments de couverture dans une relation de couverture des flux de trésorerie sont comptabilisées en autres éléments du résultat global et sont incluses dans la réserve intitulée « Couverture des flux de trésorerie » dans les capitaux propres. Toute inefficacité de la relation de couverture est immédiatement comptabilisée en résultat.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2013 et 2012

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

3. **PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

Tout profit comptabilisé en autres éléments du résultat global est sorti des capitaux propres et reclassé en résultat au moment où l'élément couvert affecte le résultat et est présenté en tant que reclassement dans les autres éléments du résultat global. Toutefois, si un actif ou un passif non financier est comptabilisé à la suite d'une transaction de couverture, les profits et pertes comptabilisés antérieurement en autres éléments du résultat global sont inclus dans l'évaluation initiale de l'élément couvert.

Si l'on ne s'attend plus à ce qu'une transaction prévue se réalise ou si l'instrument de couverture devient inefficace, le profit ou la perte connexe comptabilisé en autres éléments du résultat global est reclassé immédiatement au résultat.

3.19 **Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels**

Les provisions représentent des passifs de la Société pour lesquels l'échéance ou le montant est incertain. Les provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite, résultant d'événements passés, et qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. Une obligation actuelle découle de la présence d'obligations juridiques ou implicites résultant d'événements passés, comme des garanties de produits accordées, des litiges ou des contrats déficitaires.

L'évaluation des provisions correspond aux dépenses estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de clôture incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Les provisions sont évaluées à la valeur actuelle des dépenses attendues pour éteindre l'obligation à l'aide d'un taux d'actualisation reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques propres à l'obligation. L'augmentation de la provision découlant du temps écoulé est comptabilisée au résultat à titre de charges financières.

Un remboursement que la Société a la quasi-certitude de recevoir d'un tiers relativement à l'obligation est comptabilisé comme un actif distinct. Toutefois, cet actif ne doit pas être supérieur au montant de la provision y afférent.

Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date.

Lorsqu'une sortie possible de ressources représentatives d'avantages économiques résultant d'une obligation actuelle est considérée comme étant improbable ou de probabilité faible, aucun passif n'est comptabilisé à moins qu'il n'ait été repris à l'occasion d'un regroupement d'entreprises.

En 2013, la Société a comptabilisé des provisions pour contrats déficitaires (voir note 16).

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2013 et 2012

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

3. **PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

3.20 **Obligation au titre de la retraite et autres avantages du personnel**

La Société offre des avantages postérieurs à l'emploi par l'intermédiaire de régimes à cotisations définies et d'un régime à prestations définies.

Les contributions aux régimes à cotisations définies sont comptabilisées en charges dans la période au cours de laquelle les services correspondants du personnel sont reçus.

Le passif lié au régime à prestations définies comptabilisé dans les états consolidés de la situation financière correspond à la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies à la date de clôture diminuée de la juste valeur des actifs du régime.

La réévaluation de l'obligation au titre de la retraite, qui comprend les écarts actuariels relatifs aux obligations et le rendement des actifs du régime en excédent du revenu d'intérêts, est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global consolidé et immédiatement au déficit sans reclassement ultérieur au résultat net.

3.21 **Capitaux propres**

Le capital-actions représente le montant reçu à l'émission des actions moins les frais d'émission, déduction faite de tout avantage d'impôt sur le résultat sous-jacent à ces frais d'émission.

Les options de conversion des débetures convertibles représentent la composante capitaux propres des débetures convertibles.

Le surplus d'apport comprend le coût de rémunération au titre des régimes de rémunération à base d'actions de la Société et l'option de conversion des débetures convertibles échues lorsque non converties.

Les actions détenues au titre des régimes de rémunération à base d'actions représentent les actions détenues dans le cadre des différents régimes de paiement fondés sur des actions de la Société.

L'actif financier disponible à la vente consiste en la variation nette cumulative de la juste valeur non réalisée du placement en actions dans Investissements Colabor Inc.

La couverture des flux de trésorerie consiste en la variation nette cumulative de la portion efficace de la juste valeur non réalisée d'un instrument de couverture de flux de trésorerie relatif à des opérations de couverture.

Le déficit comprend les résultats non distribués des périodes antérieures et de la période courante.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2013 et 2012

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

3. **PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

Les dividendes à verser sont inclus dans le passif au cours de la période où le versement est approuvé par le conseil d'administration.

Toutes les opérations conclues avec les propriétaires de la société mère sont comptabilisées séparément dans les capitaux propres.

3.22 **Rémunération fondée sur des actions**

Régime d'options d'achat d'actions

La Société offre un régime d'options d'achat d'actions réglées en instruments de capitaux propres à certains de ses dirigeants et employés. Ce régime ne comporte pas d'option de règlement en trésorerie.

Tous les biens et les services reçus en contrepartie de l'octroi d'options d'achat d'actions sont évalués à leur juste valeur, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Si la Société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou des services reçus, elle doit en évaluer la valeur directement par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres. Cette juste valeur est évaluée à la date d'attribution.

La rémunération fondée sur des actions est ultimement comptabilisée en charges dans les états consolidés du résultat avec la contrepartie en crédit au compte de surplus d'apport.

Dans les cas où des périodes ou des conditions d'acquisition de droits s'appliquent, la charge est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue. Les conditions d'acquisition non liées au marché font partie des hypothèses portant sur le nombre d'options qui, selon les attentes, deviendront exerçables. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications selon lesquelles le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout rajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans la période en cours. Aucun rajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans des périodes antérieures si le nombre d'options sur actions qui ont finalement été acquises diffère de celui qui avait été prévu au moment de l'acquisition.

Au moment de l'exercice d'une option sur actions, les produits reçus moins les coûts de transaction directement attribuables sont portés au crédit du capital-actions ainsi que le coût de rémunération correspondant qui avait été constaté à titre de surplus d'apport.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2013 et 2012

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

3. **PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

Régime d'actions liées au rendement

La Société offre un régime d'actions liées au rendement (ALR) à certains dirigeants et employés de la Société. Les ALR sont acquises après une durée maximale de trois ans sur la base de cibles de rendement. Le coût de rémunération est évalué à la juste valeur des actions à la date d'attribution et est constaté en charges sur la période de service concernée avec une augmentation correspondante du surplus d'apport. La Société comptabilise la charge liée à ce régime en fonction de l'atteinte prévue de cibles de rendement. L'incidence de toute variation du nombre d'ALR à acquérir est comptabilisée durant la période au cours de laquelle l'estimation est révisée.

Selon le régime d'ALR, les actions sont achetées sur le marché libre au nom des participants au régime et sont inscrites et comptabilisées au coût en réduction des capitaux propres. Dans les cas où la juste valeur des actions à la date d'attribution est supérieure au prix d'acquisition payé par la Société, l'écart est inscrit à titre de surplus d'apport. Dans les cas où la juste valeur des actions à la date d'attribution est inférieure au prix d'acquisition payé par la Société, l'écart est inscrit en réduction des résultats non distribués.

Régime d'unités d'actions à l'intention des administrateurs

Les membres du conseil d'administration de la Société peuvent choisir de recevoir, en tout ou en partie, leurs honoraires annuels sous forme d'unités d'actions différées (UAD). Le passif au titre de la rémunération sous forme d'UAD est évalué à chaque date de clôture selon le nombre d'unités d'actions en circulation et selon le cours de l'action ordinaire de la Société. Les variations du passif sont comptabilisées comme une charge de rémunération et le passif est présenté dans les fournisseurs et autres crédateurs.

Régime d'actionnariat à l'intention des employés

La Société a établi un régime d'actionnariat à l'intention des employés. En vertu de ce régime, la Société verse, en contrepartie des montants versés par les employés, des cotisations établies selon des pourcentages prévus au régime. Ces cotisations sont constatées en charges au moment où les employés s'engagent à verser leur contrepartie.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2013 et 2012

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

3. **PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

3.23 **Modifications aux méthodes comptables et autre modification**

Normes sur la consolidation

Un ensemble de normes sur la consolidation s'appliquent aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013. L'information sur ces nouvelles normes figure ci-après. Il n'y a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

IFRS 10 États financiers consolidés

L'IFRS 10 remplace l'IAS 27 *États financiers consolidés et individuels*, et la SIC-12 *Consolidation – Entités ad hoc*. Elle modifie la définition du contrôle ainsi que les directives connexes afin d'identifier une participation dans une filiale. Toutefois, les exigences et mécanismes relatifs à la consolidation ainsi que la comptabilisation de toute participation ne donnant pas le contrôle et de tout changement dans le contrôle demeurent les mêmes.

IFRS 12 Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités

L'IFRS 12 intègre et rend cohérentes les exigences en matière d'informations à fournir à l'égard de diverses participations, notamment dans les entités structurées non consolidées. Elle accroît les informations à fournir relativement aux risques auxquels est exposée une entité en raison des liens qui l'unissent à une entité structurée.

Évaluation de la juste valeur

IFRS 13 Évaluation de la juste valeur

L'IFRS 13 n'a pas d'incidence sur les éléments qui doivent être évalués à la juste valeur, mais clarifie la définition de la juste valeur, fournit des directives connexes et requiert un plus grand volume d'informations concernant les évaluations à la juste valeur. Il n'y a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

Présentation des états financiers

Modifications de l'IAS 1 Présentation des états financiers

Selon les modifications de l'IAS 1, une entité doit regrouper les éléments présentés au poste « Autres éléments du résultat global » dans des éléments qui, conformément à d'autres normes IFRS, ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net et qui seront reclassés ultérieurement en résultat net lorsque certaines conditions seront remplies. Cette norme a eu une incidence sur la présentation des autres éléments du résultat global, mais cela n'a eu aucune incidence sur l'évaluation ou sur la comptabilisation de ces éléments.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2013 et 2012

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Avantages du personnel

Modifications de l'IAS 19 *Avantages du personnel*

Les modifications publiées en 2011 comprennent un certain nombre d'améliorations ciblées de la norme. Les principaux changements concernent les régimes à prestations définies. Ces changements :

- éliminent la « méthode du corridor », exigeant ainsi qu'une entité comptabilise tous ses gains et pertes dans la période au cours de laquelle ils ont eu lieu;
- simplifient la comptabilisation de l'évolution des actifs et des obligations du régime.

Les modifications de l'IAS 19 sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 et s'appliquent de façon rétroactive.

La norme IAS 19 a aussi été modifiée en novembre 2013 dans le but de clarifier la comptabilisation des cotisations qui sont versées par des membres du personnel ou des tiers à un régime à prestations définies et qui ne dépendent pas du nombre d'années de service. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2014 avec une application par anticipation permise, ce que la Société a fait.

Les principaux impacts de l'application de la norme modifiée en 2011 et en 2013 est l'augmentation de l'obligation au titre de la retraite de 2 057 000 \$, la diminution des passifs d'impôts différés de 514 000 \$ au 31 décembre 2012 et la diminution des capitaux propres de 1 543 000 \$ et de 742 000 \$ au 31 décembre 2012 et au 1^{er} janvier 2012.

Autre modification

À la suite d'une décision de la Cour supérieure relativement à une acquisition effectuée en 2008 et à la révision du contrat d'acquisition, la Société aurait dû comptabiliser des intérêts sur les soldes de prix d'achat à payer. Cette modification a entraîné, pour les exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012 respectivement, une augmentation des frais financiers de 746 000 \$ et de 589 000 \$ ainsi qu'une diminution de la dépense d'impôts différés de 194 000 \$ et de 153 000 \$ et du résultat de 552 000 \$ et de 436 000 \$. Également, cette modification a entraîné une diminution du résultat net par action pour les exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012 de 0,02 \$ et de 0,02 \$ respectivement. De plus, cette modification a entraîné, aux 31 décembre 2012 et 2011 respectivement, une augmentation des frais courus de 2 757 000 \$ et de 2 168 000 \$, une diminution des passifs d'impôts différés de 717 000 \$ et de 564 000 \$ et une augmentation du déficit de 2 040 000 \$ et de 1 604 000 \$.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2013 et 2012

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Dépréciation d'actifs

En mai 2013, l'International Accounting Standards Board (IASB) a publié des modifications à l'IAS 36 *Dépréciation d'actifs*, exigeant des divulgations supplémentaires sur le montant recouvrable des actifs non financiers dépréciés si ce montant est basé sur la juste valeur diminuée des coûts de vente. Ces modifications s'appliquent pour les exercices commençant le ou après le 1^{er} janvier 2014, mais l'adoption anticipée est permise. La Société a adopté cette modification au 1^{er} janvier 2013, et ce changement n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

3.24 Normes, modifications et interprétations existantes qui ne sont pas encore en vigueur

À la date d'autorisation de ces états financiers consolidés, de nouvelles normes et interprétations des normes existantes et de nouvelles modifications ont été publiées par l'IASB, mais ne sont pas encore en vigueur, et la Société ne les a pas adoptées de façon anticipée. La direction prévoit que les prises de position seront mises en application dans les méthodes comptables de la Société au cours de la première période débutant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. L'information sur les nouvelles normes et interprétations et les nouvelles modifications qui sont susceptibles d'être pertinentes pour les états financiers consolidés de la Société est fournie ci-dessous. Certaines autres nouvelles normes et interprétations ont été publiées, mais la direction ne prévoit pas d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

IFRS 9 *Instruments financiers*

L'IASB vise à remplacer intégralement l'IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. À ce jour, les chapitres traitant de la comptabilisation, du classement, de l'évaluation et de la décomptabilisation des actifs et passifs financiers ainsi que celui traitant de la comptabilité de couverture ont été publiés. D'autres chapitres traitant de la comptabilité de couverture sont toujours en cours d'élaboration. En novembre 2013, l'IASB a décidé de reporter à une date encore indéterminée la mise en application de l'IFRS 9. La direction de la Société n'a pas encore déterminé l'incidence que cette nouvelle norme aura sur les états financiers consolidés de la Société. Cependant, elle ne prévoit pas adopter l'IFRS 9 avant que tous ces chapitres aient été publiés et qu'elle puisse déterminer l'incidence de tous ces changements.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2013 et 2012

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

4. **ESTIMATIONS ET JUGEMENTS IMPORTANTS**

Lorsqu'elle prépare les états financiers consolidés, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges.

Les résultats réels peuvent différer des jugements, des estimations et des hypothèses posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés.

L'information sur les jugements, les estimations et les hypothèses significatifs qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-dessous.

Perte de valeur des clients et autres débiteurs

Le montant comptabilisé au titre de perte de valeur des clients et autres débiteurs est fondé sur l'estimation de la direction des risques associés à chacun des clients et autres débiteurs de la Société en fonction des pertes subies dans le passé, de l'expérience de recouvrement et de l'incidence de la conjoncture économique actuelle et prévue.

Remises des fournisseurs

La Société constate les remises des fournisseurs en estimant le degré d'atteinte des conditions donnant droit aux remises.

Perte de valeur sur l'actif financier disponible à la vente

La direction examine la présence d'indices de dépréciation de l'actif financier disponible à la vente à chaque date de présentation de l'information financière. Lorsque la direction détermine que l'actif a subi une dépréciation, la perte cumulée comptabilisée dans les autres éléments du résultat global est reclassée en résultat net.

Évaluation du stock

Le stock est évalué au montant le moins élevé du coût et de la valeur nette de réalisation. Lorsqu'elle estime la valeur nette de réalisation, la direction tient compte des indications les plus fiables dont elle dispose au moment où les estimations sont faites. La quantité, l'âge et la condition du stock sont mesurés et évalués régulièrement au cours de l'année.

Durée d'utilité des actifs amortissables

La direction examine les durées d'utilité des actifs amortissables à chaque date de présentation de l'information financière en fonction de l'utilité prévue des actifs de la Société. Les résultats réels peuvent toutefois être différents en raison d'obsolescence technique, particulièrement en ce qui a trait au matériel informatique et aux logiciels de distribution.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2013 et 2012

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

4. **ESTIMATIONS ET JUGEMENTS IMPORTANTS (suite)**

Perte de valeur des marques de commerce et du goodwill

Une perte de valeur est comptabilisée pour le montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable. La direction détermine la valeur recouvrable en procédant à une estimation des flux de trésorerie futurs prévus provenant de chaque actif ou unité génératrice de trésorerie, puis elle détermine un taux d'intérêt approprié aux fins du calcul de la valeur actualisée de ces flux de trésorerie. Lorsqu'elle procède à l'évaluation des flux de trésorerie futurs prévus, la direction pose des hypothèses relativement aux résultats opérationnels futurs. Ces hypothèses se rapportent à des événements et circonstances futurs. Les résultats réels peuvent différer et donner lieu à des ajustements significatifs aux actifs de la Société au cours des prochains exercices.

Dans la plupart des cas, la détermination du taux d'actualisation comporte l'estimation de l'ajustement approprié pour tenir compte du risque du marché et d'un ajustement approprié pour les facteurs de risque propres aux actifs.

Actifs d'impôts différés

L'évaluation de la probabilité du bénéfice imposable futur pour lequel les actifs d'impôts différés pourront être utilisés s'appuie sur les dernières prévisions budgétaires approuvées de la Société, lesquelles sont ajustées pour tenir compte des charges et des produits significatifs non imposables ainsi que sur les limites d'utilisation des pertes non utilisées. Si une prévision positive de bénéfice imposable indique qu'il est probable que les actifs d'impôts différés soient utilisés, plus particulièrement si cette utilisation n'est soumise à aucune limite de temps, ces actifs d'impôts différés sont généralement comptabilisés en entier. La direction évalue individuellement la comptabilisation des actifs d'impôts différés assujettis à certaines limites juridiques ou économiques ou à des incertitudes, en tenant compte des faits et des circonstances propres à chacun.

Regroupements d'entreprises

Au moment de la comptabilisation initiale, les actifs et les passifs de l'entreprise acquise et la contrepartie versée pour ces derniers sont pris en considération dans les états consolidés de la situation financière à leur juste valeur. Pour évaluer la juste valeur, la direction utilise des estimations des flux de trésorerie futurs et des taux d'actualisation. Toute modification ultérieure de ces estimations aurait une incidence sur la valeur comptable du goodwill si le changement était considéré comme un ajustement survenu durant la période d'évaluation. Toute autre modification serait comptabilisée aux états consolidés du résultat dans la période ultérieure.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2013 et 2012

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

4. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS IMPORTANTS (suite)

Obligation au titre de la retraite

La direction procède à une estimation annuelle de son obligation au titre de la retraite avec le soutien d'actuaire indépendants; toutefois, le résultat réel peut différer en raison d'incertitudes liées à l'estimation. L'estimation de son obligation au titre de la retraite est fondée sur des taux d'inflation et de mortalité jugés raisonnables par la direction. Elle tient également compte des prévisions spécifiques de la Société relativement aux futures augmentations de salaires et à l'âge de départ à la retraite des salariés ainsi que d'autres facteurs actuariels. Les taux d'actualisation sont déterminés vers la fin de chaque exercice par référence aux obligations d'entités de haute qualité et libellées dans la même monnaie que les prestations à verser, et ayant des échéances similaires à celles du passif lié à la retraite connexe. Il existe des incertitudes quant aux estimations qui peuvent varier considérablement dans les évaluations futures des obligations de la Société au titre des prestations constituées.

5. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

5.1 Acquisition complétée en 2013

Acquisition des actifs de T. Lauzon Ltée

Le 4 mars 2013, la Société a acquis la quasi-totalité de l'actif net de T. Lauzon Ltée (ci-après « Lauzon »), une société exerçant ses activités dans les Segments Distribution et Grossiste principalement au Québec. Les résultats d'exploitation sont consolidés à l'état du résultat depuis la date d'acquisition. L'acquisition de Lauzon correspond à un des objectifs de Colabor, qui consiste à élargir sa gamme de produits.

La répartition préliminaire du prix d'achat se détaille comme suit :

	Valeur comptabilisée à la date d'acquisition \$
Clients et autres débiteurs	4 122
Stock	7 960
Frais payés d'avance	38
Immobilisations corporelles	1 071
Immobilisations incorporelles	2 215
Fournisseurs et autres créditeurs	(2 795)
Passifs d'impôts différés	(81)
Coût de l'acquisition et juste valeur de la contrepartie transférée	12 530
Portion réglée en soldes de prix d'achat	(2 530)
Flux de trésorerie nets à l'acquisition et juste valeur de la partie transférée en trésorerie	10 000

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2013 et 2012

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

5. **REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES (suite)**

Les frais connexes à l'acquisition de l'entreprise, s'élevant à 247 000 \$, ne sont pas inclus dans le coût d'acquisition et ont été comptabilisés en charges comme frais non liés aux opérations courantes à l'état consolidé du résultat.

Lauzon a contribué aux ventes de marchandises de la Société pour un total de 86 844 000 \$ et à la perte opérationnelle avant amortissements pour 1 159 000 \$ pour la période comprise entre la date d'acquisition et la fin de l'exercice. Si l'acquisition avait eu lieu le 1^{er} janvier 2013, la direction estime que les ventes de marchandises additionnelles auraient été de 12 897 000 \$, mais elle ne peut estimer le résultat opérationnel pour cette même période étant donné le manque de précision des systèmes de gestion en place au moment de l'acquisition.

Clients et autres débiteurs

Le montant contractuel des comptes clients et autres débiteurs s'élevait à 4 122 000 \$ à la date d'acquisition. Selon la meilleure estimation des flux de trésorerie contractuels, tous les montants devraient être recouvrés.

Émission d'actions

Pour financer l'acquisition de Lauzon, la Société a émis 3 974 000 actions ordinaires à 7,55 \$ chacune pour un total de 30 004 000 \$. Les frais liés à l'émission de 188 000 \$ et la rémunération des preneurs fermes de 1 201 000 \$ sont présentés en réduction des actions émises, tandis qu'un actif d'impôts différés de 355 000 \$ est présenté en augmentation des actions émises.

5.2 **Acquisitions complétées en 2012**

Acquisition des actifs de Viandes Décarie Inc.

Le 1^{er} janvier 2012, la Société a acquis la quasi-totalité de l'actif net de Viandes Décarie Inc. (ci-après « Décarie »), une société exerçant ses activités dans le Segment Grossiste principalement au Québec. Les résultats d'exploitation sont consolidés à l'état du résultat depuis la date d'acquisition. L'acquisition de Décarie correspond à un des objectifs de Colabor, qui consiste à élargir sa gamme de produits.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2013 et 2012

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

5. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES (suite)

La répartition du prix d'achat se détaille comme suit :

	Valeur comptabilisée à la date d'acquisition \$
Clients et autres débiteurs	4 449
Stock	3 426
Frais payés d'avance	9
Immobilisations corporelles	966
Immobilisations incorporelles	2 335
Goodwill	290
Fournisseurs et autres créditeurs	(4 346)
Passifs d'impôts différés	(252)
Coût de l'acquisition et juste valeur de la contrepartie transférée	6 877
Portion réglée en soldes de prix d'achat	(808)
Flux de trésorerie nets à l'acquisition et juste valeur de la partie transférée en trésorerie	<u>6 069</u>

Les frais connexes à l'acquisition de l'entreprise, s'élevant à 90 000 \$, ne sont pas inclus dans le coût d'acquisition et ont été comptabilisés en charges.

Décarie a contribué aux ventes de marchandises de la Société pour un total de 65 635 000 \$ et au résultat opérationnel avant amortissements pour 916 000 \$ pour la période comprise entre la date d'acquisition et le 31 décembre 2012.

Clients et autres débiteurs

Le montant contractuel des comptes clients et autres débiteurs s'élevait à 4 449 000 \$ à la date d'acquisition. Selon la meilleure estimation des flux de trésorerie contractuels, tous les montants devraient être recouverts.

Goodwill

Le goodwill est principalement lié aux prévisions relatives à la croissance, à la rentabilité future attendue, à l'expertise et aux compétences importantes du personnel de l'entreprise ainsi qu'à la synergie attendue des coûts. Le goodwill tiré de ce regroupement d'entreprises devrait être déductible à des fins fiscales.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2013 et 2012

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

6. INFORMATION SECTORIELLE

La Société compte deux secteurs d'activités isolables : celui de la distribution aux entreprises de services alimentaires (Segment Distribution) et celui de la distribution à des distributeurs en alimentation (Segment Grossiste). Ces secteurs opérationnels font l'objet d'un suivi, et des décisions stratégiques sont prises en fonction des résultats des secteurs opérationnels. Les actifs et passifs ne sont pas considérés par la direction pour analyser les différents secteurs.

L'information sectorielle se détaille comme suit :

			2013
	Segment Distribution	Segment Grossiste	Total
	\$	\$	\$
Produits sectoriels	979 182	657 127	1 636 309
Charges opérationnelles sectorielles			
Coût des marchandises vendues	849 360	620 514	1 469 874
Rémunération du personnel	71 468	10 394	81 862
Autres frais	39 299	6 125	45 424
	<u>960 127</u>	<u>637 033</u>	<u>1 597 160</u>
Résultats sectoriels	<u>19 055</u>	<u>20 094</u>	<u>39 149</u>
			2012
	Segment Distribution	Segment Grossiste	Total
	\$	\$	\$
Produits sectoriels	1 050 035	627 332	1 677 367
Charges opérationnelles sectorielles			
Coût des marchandises vendues	912 801	595 393	1 508 194
Rémunération du personnel	73 034	9 406	82 440
Autres frais	36 808	4 923	41 731
	<u>1 022 643</u>	<u>609 722</u>	<u>1 632 365</u>
Résultats sectoriels	<u>27 392</u>	<u>17 610</u>	<u>45 002</u>

Le tableau suivant présente le rapprochement entre les totaux des résultats des secteurs opérationnels de la Société et les principales données financières dans les états financiers consolidés de la Société :

	2013	2012
	\$	\$
Ventes de marchandises		
Total des produits sectoriels	1 636 309	1 677 367
Élimination des produits intersectoriels	(196 839)	(210 519)
Ventes de marchandises de la Société	<u>1 439 470</u>	<u>1 466 848</u>

Groupe Colabor Inc.
Notes complémentaires

aux 31 décembre 2013 et 2012

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

6. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	\$	\$
Résultat		
Total des résultats sectoriels	39 149	45 002
Rémunération du personnel non attribuée	(4 968)	(3 258)
Autres charges non attribuées	(322)	(2 653)
Frais non liés aux opérations courantes	(11 990)	(6 639)
Amortissement des immobilisations corporelles	(4 908)	(4 634)
Amortissement des immobilisations incorporelles	(14 250)	(14 150)
Élimination des résultats intersectoriels	167	15
Résultat opérationnel de la Société	<u>2 878</u>	<u>13 683</u>
Charges financières	<u>(12 286)</u>	<u>(10 566)</u>
Résultat de la Société avant impôts	<u><u>(9 408)</u></u>	<u><u>3 117</u></u>

7. CHARGES OPÉRATIONNELLES, EXCLUANT LES FRAIS NON LIÉS AUX OPÉRATIONS COURANTES ET LES AMORTISSEMENTS

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	\$	\$
Achats de marchandises	1 259 985	1 303 186
Variations du stock	12 884	(5 511)
Charges au titre des avantages du personnel (note 21.1)	86 830	85 698
Autres charges	45 745	44 369
	<u><u>1 405 444</u></u>	<u><u>1 427 742</u></u>

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2013 et 2012

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

8. FRAIS NON LIÉS AUX OPÉRATIONS COURANTES

	2013	2012
	\$	\$
Restructuration interne des opérations		
Coûts déboursés	1 020	5 287
Provisions pour contrats déficitaires (note 16)	7 094	
Radiation d'immobilisations corporelles		397
Coûts directs liés à des acquisitions d'entreprises réalisées, non réalisées et éventuelles	247	160
Radiation d'une des relations clients à la suite de la perte d'un client dans le Segment Distribution		1 181
Perte sur la cession d'une filiale en propriété exclusive (a)		519
Allocations spéciales à certains membres de la direction		750
Gain réalisé à la suite d'une décision arbitrale dans le cadre de l'acquisition de Norref		(1 655)
Dividendes reçus d'Investissements Colabor Inc.	(2 342)	
Reclassement aux résultats de la perte cumulée sur l'actif financier disponible à la vente	5 971	
	<u>11 990</u>	<u>6 639</u>

(a) Le 24 décembre 2012, la Société s'est départie d'une filiale en propriété exclusive en contrepartie de 85 000 \$ en espèces. La perte sur la cession d'une filiale en propriété exclusive représente la différence entre les actifs nets cédés et la contrepartie reçue. Les actifs nets cédés se détaillent comme suit :

	\$
Clients et autres débiteurs	507
Stock	402
Frais payés d'avance	114
Immobilisations corporelles	482
Fournisseurs et autres créditeurs	(901)
	<u>604</u>
Contrepartie reçue	85
Perte sur la cession d'une filiale en propriété exclusive	<u>519</u>

9. CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

	2013	2012
	\$	\$
Comptes clients	92 741	93 260
Remises des fournisseurs à recevoir	16 886	15 633
Autres	5 176	4 602
	<u>114 803</u>	<u>113 495</u>

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2013 et 2012

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrain	Mobilier, équipement et véhicules des entrepôts	Véhicules routiers	Matériel informatique	Améliorations locatives	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Valeur comptable brute						
Solde au 1 ^{er} janvier 2013	63	12 701	5 968	4 478	7 527	30 737
Acquisitions		1 336	264	720	2 462	4 782
Regroupements d'entreprises		992	48	29	2	1 071
Transferts		(282)	(76)	(531)	279	(610)
Sorties		(9)	(225)	(1)		(235)
Solde au 31 décembre 2013	63	14 738	5 979	4 695	10 270	35 745
Amortissements						
Solde au 1 ^{er} janvier 2013		6 411	2 918	2 612	2 866	14 807
Amortissements		2 167	894	675	1 172	4 908
Transferts		(355)	(3)	(1)		(359)
Sorties		(1)	(224)	(1)		(226)
Solde au 31 décembre 2013	—	8 222	3 585	3 285	4 038	19 130
Valeur comptable nette au 31 décembre 2013	63	6 516	2 394	1 410	6 232	16 615
	Terrain	Mobilier, équipement et véhicules des entrepôts	Véhicules routiers	Matériel informatique	Améliorations locatives	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Valeur comptable brute						
Solde au 1 ^{er} janvier 2012	63	13 734	5 656	4 195	7 775	31 423
Acquisitions		743	748	895	772	3 158
Regroupements d'entreprises		448	414	97	7	966
Cession d'une entreprise		(474)	(143)	(60)	(153)	(830)
Sorties		(1 750)	(707)	(649)	(874)	(3 980)
Solde au 31 décembre 2012	63	12 701	5 968	4 478	7 527	30 737
Amortissements						
Solde au 1 ^{er} janvier 2012		6 431	2 571	2 269	2 833	14 104
Cession d'une entreprise		(101)	(141)	(38)	(68)	(348)
Amortissements		1 738	1 195	778	923	4 634
Sorties		(1 657)	(707)	(397)	(822)	(3 583)
Solde au 31 décembre 2012		6 411	2 918	2 612	2 866	14 807
Valeur comptable nette au 31 décembre 2012	63	6 290	3 050	1 866	4 661	15 930

Groupe Colabor Inc.
Notes complémentaires

aux 31 décembre 2013 et 2012

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

11. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Logiciels de distribution \$	Marques de commerce \$	Relations clients \$	Total \$
Valeur comptable brute				
Solde au 1 ^{er} janvier 2013	6 120	29 697	173 899	209 716
Acquisitions	538			538
Regroupements d'entreprises			2 215	2 215
Transferts	251			251
Solde au 31 décembre 2013	<u>6 909</u>	<u>29 697</u>	<u>176 114</u>	<u>212 720</u>
Amortissements				
Solde au 1 ^{er} janvier 2013	3 359		63 999	67 358
Amortissements	991		13 259	14 250
Solde au 31 décembre 2013	<u>4 350</u>	<u>–</u>	<u>77 258</u>	<u>81 608</u>
Valeur comptable nette au 31 décembre 2013	<u>2 559</u>	<u>29 697</u>	<u>98 856</u>	<u>131 112</u>
Valeur comptable brute				
Solde au 1 ^{er} janvier 2012	6 035	29 697	174 501	210 233
Acquisitions	509			509
Regroupements d'entreprises			2 335	2 335
Sorties	(424)		(2 937)	(3 361)
Solde au 31 décembre 2012	<u>6 120</u>	<u>29 697</u>	<u>173 899</u>	<u>209 716</u>
Amortissements				
Solde au 1 ^{er} janvier 2012	2 972		52 416	55 388
Amortissements	811		13 339	14 150
Sorties	(424)		(1 756)	(2 180)
Solde au 31 décembre 2012	<u>3 359</u>	<u>–</u>	<u>63 999</u>	<u>67 358</u>
Valeur comptable nette au 31 décembre 2012	<u>2 761</u>	<u>29 697</u>	<u>109 900</u>	<u>142 358</u>

Dans les relations clients, la valeur comptable nette d'une des relations clients est de 14 900 000 \$ au 31 décembre 2013 (16 757 000 \$ au 31 décembre 2012) et sa durée restante d'amortissement est de huit ans.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2013 et 2012

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

12. GOODWILL ET MARQUES DE COMMERCE

	2013	2012
	\$	\$
Goodwill		
Solde au début	115 065	114 775
Regroupements d'entreprises (note 5)		290
Solde à la fin	<u>115 065</u>	<u>115 065</u>

12.1 Test de dépréciation du goodwill et des marques de commerce

Pour les besoins du test de dépréciation annuel, le goodwill et les marques de commerce ont été affectés aux unités génératrices de trésorerie (UGT) suivantes, soit les unités qui devraient bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises.

	2013		2012	
	Goodwill	Marques de commerce	Goodwill	Marques de commerce
	\$	\$	\$	\$
Division Boucherville	71 921	7 200	71 921	7 200
Division Summit	14 771	9 387	14 771	9 387
Division Est du Québec et des Maritimes	7 629	11 268	7 629	11 268
Division Norref	20 454	1 842	20 454	1 842
Division Décarie	290		290	
	<u>115 065</u>	<u>29 697</u>	<u>115 065</u>	<u>29 697</u>

À chaque fin d'exercice, la Société procède à un test de dépréciation du goodwill et des marques de commerce. La valeur recouvrable des UGT a été déterminée à l'aide de la valeur d'utilité. Pour évaluer la valeur d'utilité, la Société a établi des projections des flux de trésorerie pour les cinq prochains exercices sur la base des budgets et du plan stratégique approuvés par le conseil d'administration. Les projections de flux de trésorerie au-delà de la période couverte par les budgets et le plan stratégique ont été établies en leur appliquant un taux de croissance stable pour les années futures, ce taux n'excédant pas le taux de croissance moyen à long terme pour les secteurs d'activités de la Société. Ces prévisions ont été préparées en se basant autant sur des données historiques que sur les tendances futures anticipées par la Société.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2013 et 2012

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

12. GOODWILL ET MARQUES DE COMMERCE (suite)

Lors des tests de dépréciation, les hypothèses retenues par la direction étaient basées sur les taux de croissance annuels des ventes des différentes divisions comme le montre le tableau suivant :

	2013		2012	
	Moyenne des 5 premières années	Pour les années suivantes	Moyenne des 5 premières années	Pour les années suivantes
Taux de croissance				
Division Boucherville	2,7 %	2,0 %	2,0 %	2,0 %
Division Summit	1,9 %	2,0 %	0,4 %	2,0 %
Division Est du Québec et des Maritimes	2,6 %	2,0 %	0,9 %	2,0 %
Division Norref	6,7 %	2,0 %	10,8 %	2,0 %
Division Décarie	4,3 %	2,0 %	8,0 %	2,0 %

Le modèle d'évaluation utilisé par la Société tient également compte des mouvements de fonds de roulement et des investissements en immobilisations nécessaires pour maintenir en état les actifs de chacun des groupes d'UGT.

Des taux avant impôts variant de 14,7 % à 15,9 % (14,5 % à 15,7 % au 31 décembre 2012) ont été utilisés pour l'actualisation des flux de trésorerie prévus. Ces taux reflètent l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques propres à l'actif.

Compte tenu de l'évolution de son plan stratégique, la Société revoit régulièrement l'allocation entre les UGT des actifs nets et des actifs de support. À la suite de cette revue, aucune modification n'a été jugée nécessaire.

La juste valeur des UGT était supérieure à la valeur comptable, aucune dépréciation n'a été prise. Selon l'analyse de sensibilité, aucun changement raisonnablement possible des hypothèses n'aurait causé un dépassement de la valeur comptable de chaque UGT par rapport à leur valeur recouvrable.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2013 et 2012

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

13. ACTIFS ET PASSIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS

Les actifs et passifs d'impôts différés relativement aux différences temporelles déductibles et imposables ainsi qu'aux pertes fiscales non utilisées ont été comptabilisés aux états consolidés de la situation financière.

La variation des actifs et des passifs d'impôts différés, sans tenir compte de la compensation des soldes relatifs aux mêmes administrations fiscales, se présente comme suit :

					2013
	Solde au début	Regroupements d'entreprises et émission de capital-actions	Résultat	Autres éléments du résultat global	Solde à la fin
	\$	\$	\$	\$	\$
Pertes fiscales reportées autres qu'en capital	17 992		(779)		17 213
Immobilisations corporelles	(221)		355		134
Immobilisations incorporelles	(21 835)	(81)	1 703		(20 213)
Placement en actions dans Investissements Colabor Inc.	(743)		797	(149)	(95)
Goodwill	(2 966)		(356)		(3 322)
Frais relatifs à l'émission d'actions et de débentures	(377)	355	(255)		(277)
Provisions			1 461		1 461
Autres	455		(347)	(416)	(308)
Actifs (passifs) d'impôts différés	<u>(7 695)</u>	<u>274</u>	<u>2 579</u>	<u>(565)</u>	<u>(5 407)</u>

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2013 et 2012

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

13. ACTIFS ET PASSIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS (suite)

					2012
	Solde au début	Regroupements d'entreprises et émission de débitures	Résultat	Autres éléments du résultat global	Solde à la fin
	\$	\$	\$	\$	\$
Pertes fiscales reportées autres qu'en capital	19 673		(1 681)		17 992
Immobilisations corporelles	(556)		335		(221)
Immobilisations incorporelles	(23 675)	(181)	2 021		(21 835)
Placement en actions dans Investissements Colabor Inc.	(960)		(104)	321	(743)
Goodwill	(2 214)		(752)		(2 966)
Frais relatifs à l'émission d'actions et de débitures	(442)		65		(377)
Autres	631	(71)	(228)	123	455
Actifs (passifs) d'impôts différés	<u>(7 543)</u>	<u>(252)</u>	<u>(344)</u>	<u>444</u>	<u>(7 695)</u>

La différence entre le taux effectif de la charge d'impôts sur le résultat et le taux d'imposition combiné fédéral et provinciaux des impôts sur le résultat au Canada résulte des éléments suivants :

	2013	2012
	\$	\$
Résultat avant impôts	(9 408)	3 117
Taux d'imposition combiné fédéral et provinciaux	<u>26,68 %</u>	<u>26,68 %</u>
Charges d'impôts attendues	(2 510)	832
Modifications des taux d'imposition		598
Éléments non imposables	(833)	(370)
Impact fiscal de la cession d'une filiale en propriété exclusive		(494)
Ajustement de la base fiscale de Norref à la suite d'une décision arbitrale		(441)
Éléments non déductibles fiscalement	105	677
Ajustement des attributs fiscaux	(176)	(1 079)
Actif d'impôts différés non reconnu sur les pertes en capital		598
Portion de la perte non déductible de la perte sur placement	797	
Autres	38	23
Charges d'impôts	<u>(2 579)</u>	<u>344</u>

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2013 et 2012

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

13. **ACTIFS ET PASSIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS (suite)**

Au 31 décembre 2013, la société a des pertes en capital totalisant 2 375 000 \$ pour lesquelles aucun actif d'impôts différés n'a été reconnu.

En 2013, la Société a reçu de l'Agence du revenu du Canada (ARC) un projet d'avis de nouvelle cotisation contestant les incidences fiscales de la conversion de sa structure de fiducie de revenu en une structure de société par actions en août 2009 (ci-après la « conversion »).

La Société demeure convaincue du bien-fondé de sa position quant à la production des déclarations et des incidences fiscales attendues de la conversion et défend cette position sur le plan administratif et ultérieurement advenant qu'un avis définitif de nouvelle cotisation soit reçu de l'ARC. En date de production des états financiers, la Société et l'ARC sont en pourparlers sur le projet d'avis de nouvelle cotisation.

Si l'ARC produisait l'avis de nouvelle cotisation, la Société devrait payer 50 % du passif d'impôt réclamé par l'ARC afin d'arrêter le processus de recouvrement. Ce montant s'établirait à environ 10 500 000 \$ pour les années 2009 à 2013. La Société devrait également verser 50 % de l'impôt à payer selon l'ARC pour toute année d'imposition future si l'ARC devait produire un avis de nouvelle cotisation et que la Société devait s'y opposer. Si l'ARC n'est pas d'accord avec l'opposition déposée par la Société, cette dernière peut présenter son cas devant les tribunaux. La Société prévoit que les procédures judiciaires auprès des divers tribunaux peuvent durer plusieurs années. Si l'ARC obtient éventuellement gain de cause, la Société devra payer les soldes restants d'impôts d'environ 10 500 000 \$ et renverser aux résultats l'actif d'impôts différés d'environ 17 000 000 \$. À tous les montants d'impôts à payer, des intérêts seraient ajoutés, calculés entre la date des impôts théoriquement dus et la date du paiement.

14. **CONTRATS DE LOCATION SIMPLE ET ENGAGEMENTS**

La Société s'est engagée, en vertu de différents contrats de location échéant jusqu'en avril 2023, à verser des paiements minimaux de 74 196 000 \$. L'obligation de la Société en vertu d'un des contrats de location est garantie par une lettre de garantie au montant de 1 014 000 \$. Les paiements minimaux futurs au titre des différents contrats de location simple de la Société se détaillent comme suit :

	2013	2012
	\$	\$
Moins de 1 an	14 156	15 193
1 à 5 ans	37 722	46 528
Plus de 5 ans	22 318	29 484
	<u>74 196</u>	<u>91 205</u>

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2013 et 2012

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

14. **CONTRATS DE LOCATION SIMPLE ET ENGAGEMENTS (suite)**

Les paiements au titre de la location simple comptabilisés comme charges au cours de la période totalisent 15 738 000 \$ (16 732 000 \$ en 2012). Ces montants représentent les paiements minimaux au titre de la location. Aucun paiement de sous-location ou de loyer conditionnel n'a été versé ou reçu. Aucun revenu de sous-location n'est attendu puisque tous les actifs détenus en vertu de contrats de location sont à l'usage exclusif de la Société.

Les contrats de location simple de la Société ne comprennent aucune clause de loyers conditionnels. Aucun des contrats de location simple ne comprend d'options d'achat, de clauses d'indexation ou de restrictions concernant notamment les dividendes, l'endettement complémentaire et d'autres locations.

15. **SOLDES DE PRIX D'ACHAT À PAYER**

Les soldes de prix d'achat à payer se rapportant à des acquisitions d'entreprises se détaillent comme suit :

	2013	2012
	\$	\$
Portant intérêt à 4,5 %, sur demande	10 081	10 081
Portant intérêt au taux préférentiel moins 1 % (soit 2 % aux 31 décembre 2013 et 2012)	1 011	250
Portant intérêt à 3 %	404	808
	<u>11 496</u>	<u>11 139</u>
Versements exigibles à court terme	11 496	10 735
Versements exigibles dans plus de un an	—	404
	<u>—</u>	<u>—</u>

16. **PROVISIONS**

	\$
Provisions pour contrats déficitaires constituées au cours de l'exercice	7 094
Révision des hypothèses	(165)
Provisions utilisées au cours de l'exercice	<u>(1 453)</u>
	5 476
Courantes	<u>1 111</u>
Non courantes	<u>4 365</u>

À la suite d'une restructuration interne des opérations au cours de 2013, la société a comptabilisé des provisions pour contrats déficitaires relativement à des contrats de location simple non résiliables relatifs à des centres de distribution dont elle a cessé les opérations, en utilisant un taux d'actualisation moyen pondéré de 5 %. L'estimation de ces provisions est basée sur les obligations contractuelles au moment de la comptabilisation et sur des hypothèses de revenus de sous-location, en fonction des données du marché. Les durées à courir jusqu'à l'échéance des baux en cause varient entre 7 et 10 ans.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2013 et 2012

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

17. **EMPRUNT BANCAIRE**

17.1 **Facilité de crédit**

Aux 31 décembre 2013 et 2012, la facilité de crédit était respectivement de l'ordre de 130 000 000 \$ et de 150 000 000 \$. Elle vient à échéance en 2015 et est garantie par une hypothèque de premier rang sur les actifs présents et futurs de la Société.

La facilité de crédit porte intérêt au taux préférentiel plus 3,5 % au 31 décembre 2013 (soit 6,5 %) et au taux préférentiel plus 1,75 % au 31 décembre 2012 (soit 4,75 %).

Au 31 janvier 2014, la Société a finalisé deux ententes portant sur le refinancement de ses facilités de crédit et de la dette à long terme (voir la note 31).

Le 8 novembre 2011, la Société a conclu deux accords de swap de taux d'intérêt. Ces accords permettent de convertir une partie de l'emprunt bancaire à taux variable en un emprunt à taux fixe. Ces deux accords de swap de taux d'intérêt ont été désignés comme instruments de couverture de flux de trésorerie. Un des accords de swap de taux d'intérêt d'un montant nominal de 20 000 000 \$ fixant le taux d'intérêt à 1,07 % plus les frais d'estampillage des acceptations bancaires (3,82 % au 31 décembre 2012) est venu à échéance le 28 novembre 2013. L'autre accord de swap de taux d'intérêt, venant à échéance le 28 avril 2016 et d'un montant nominal de 50 000 000 \$, fixe le taux d'intérêt à 1,48 % plus les frais d'estampillage des acceptations bancaires (soit un total de 4,23 % au 31 décembre 2013 et de 4,23 % au 31 décembre 2012). Il n'y a aucune inefficacité des couvertures au cours des exercices 2013 et 2012.

Aux 31 décembre 2013 et 2012, la Société devait respecter certaines conditions ou ratios financiers et ces ratios avaient un impact sur le taux d'intérêt des facilités de crédit. Aux 31 décembre 2013 et 2012, les conditions ou ratios étaient respectés.

Au 31 décembre 2013, des lettres de garantie d'un montant de 1 039 000 \$ étaient utilisées, dont 1 014 000 \$ relativement à un engagement.

17.2 **Emprunt bancaire moyen**

La Société, selon la nature de ses ententes commerciales, est sujette à des fluctuations importantes de son emprunt bancaire quotidien. L'emprunt bancaire moyen journalier était une mesure utilisée par le passé pour le respect de certains ratios et conditions. Pour les exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012, l'emprunt bancaire moyen était respectivement de 113 363 000 \$ et de 129 224 000 \$.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2013 et 2012

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

18. DETTE À LONG TERME

Dettes non garanties, échéant le 28 février 2017, portant intérêt au taux nominal de 6,5 %, payable semestriellement. Le taux effectif de la dette à long terme est de 7,13 %.

	2013	
	Valeur nominale \$	Valeur aux livres \$
Dettes non garanties, 6,5 %, échéant le 28 février 2017, émises le 28 décembre 2011		
Solde au début	15 000	14 665
Portion hors caisse des intérêts effectifs sur la dette à long terme		72
Solde à la fin (note 31)	<u>15 000</u>	<u>14 737</u>
	2012	
	Valeur nominale \$	Valeur aux livres \$
Solde au début	15 000	14 598
Portion hors caisse des intérêts effectifs sur la dette à long terme		67
Solde à la fin	<u>15 000</u>	<u>14 665</u>

19. DÉBENTURES

Débetures convertibles, 5,7 %, échéant le 30 avril 2017, émises le 27 avril 2010

Les débetures, échéant le 30 avril 2017, portent intérêt au taux de 5,7 %, payable semestriellement. Le taux effectif des débetures est de 7,54 %. Les débetures sont convertibles, au gré de leur porteur, en Actions au taux de conversion de 59,347 actions par tranche de 1 000 \$ de capital des débetures, soit un prix de conversion de 16,85 \$ par action. La Société pourra, en certaines circonstances, procéder à leur rachat anticipé, de façon partielle ou en totalité, après le 30 avril 2015.

	2013		
	Valeur nominale \$	Valeur aux livres Débetures \$	Option de conversion \$
Débetures convertibles, 5,7 %, échéant le 30 avril 2017, émises le 27 avril 2010			
Solde au début	50 000	46 703	1 742
Portion hors caisse des intérêts effectifs sur les débetures		670	
Solde à la fin	<u>50 000</u>	<u>47 373</u>	<u>1 742</u>

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2013 et 2012

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

19. DÉBENTURES (suite)

	2012		
	Valeur nominale \$	Valeur aux livres	
		Débentures \$	Option de conversion \$
Débentures convertibles, 5,7 %, échéant le 30 avril 2017, émises le 27 avril 2010			
Solde au début	50 000	46 080	1 742
Portion hors caisse des intérêts effectifs sur les débentures		623	
Solde à la fin	<u>50 000</u>	<u>46 703</u>	<u>1 742</u>

20. CAPITAL-ACTIONS

Autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires participatives, avec droit de vote et sans valeur nominale

Nombre illimité d'actions privilégiées émissibles en série, dont les privilèges, modalités, restrictions et conditions afférents à chaque série doivent être établis au moment de leur émission

Actions ordinaires émises et entièrement libérées

	2013		2012	
	Nombre	\$	Nombre	\$
En circulation au début	23 115 321	179 652	23 115 321	179 652
Émission dans le cadre d'une acquisition (voir note 5)	<u>3 974 000</u>	<u>28 970</u>		
En circulation à la fin	<u>27 089 321</u>	<u>208 622</u>	<u>23 115 321</u>	<u>179 652</u>

Il n'y avait aucune action privilégiée en circulation pendant les périodes visées.

21. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL

21.1. Charges au titre des avantages du personnel

	2013	2012
	\$	\$
Salaires	68 258	68 423
Coût des avantages sociaux	14 175	12 528
Charges relatives aux régimes de rémunération à base d'actions	190	171
Retraites – régimes à prestations définies	143	275
Retraites – régimes à cotisations définies	1 312	1 373
Retraites – régimes gouvernementaux à cotisations définies	<u>2 752</u>	<u>2 928</u>
	<u>86 830</u>	<u>85 698</u>

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2013 et 2012

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

21. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL (suite)

21.2. Rémunération du personnel fondée sur des actions

Régime d'options d'achat d'actions

La Société a adopté un régime d'options d'achat d'actions (ci-après le « Régime d'Options ») autorisant le conseil d'administration de la Société à émettre des options d'achat d'actions permettant à ses administrateurs, dirigeants et employés d'acquérir des actions ordinaires du Groupe (ci-après les « Actions »). Le conseil d'administration de la Société a mis en place le régime en 2010.

Le nombre maximum d'Actions pouvant être émises aux termes d'options attribuées en vertu du Régime d'Options correspond à 10 % du nombre d'Actions en circulation au moment de l'attribution, et le nombre total d'Actions réservées aux fins d'attribution d'options à une même personne ne peut en aucun cas dépasser plus de 5 % des Actions. Étant donné que le Régime d'Options ne prévoit pas un nombre maximal fixe d'Actions pouvant être émises aux termes du Régime d'Options, les actionnaires du Groupe devront l'approuver de nouveau tous les trois ans à compter de la date de l'assemblée annuelle du Groupe.

Le prix auquel les Actions peuvent être souscrites aux termes d'une option attribuée en vertu du Régime d'Options correspond au cours du marché. Pour l'application du Régime d'Options, « cours du marché » s'entend de la moyenne pondérée en fonction du volume du cours des Actions sur une période de cinq jours de séance à la Bourse TSX qui précède la date d'attribution applicable.

À moins que le conseil d'administration de la Société n'en décide autrement à la date d'attribution, une option deviendra acquise et pourra être levée par le participant admissible (ci-après un « titulaire d'options ») en quatre tranches égales au moment du premier, du deuxième, du troisième et du quatrième anniversaire de la date d'attribution. Le titulaire d'options peut alors lever une option acquise à tout moment avant le dixième anniversaire de la date d'attribution ou la date antérieure fixée par le conseil d'administration (ci-après la « date d'expiration ») et toutes les options non levées expireront ou deviendront caduques et nulles et sans effet après la date d'expiration.

Si le conseil d'administration de la Société donne son approbation, plutôt que de payer le prix de levée applicable, le titulaire d'options pourra choisir de recevoir un nombre d'Actions en soustrayant le prix d'exercice applicable du cours du marché des Actions à la date de levée, et en multipliant la différence par le nombre d'Actions à l'égard desquelles l'option a été par ailleurs levée et en divisant ce produit par ce cours du marché.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2013 et 2012

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

21. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL (suite)

La moyenne pondérée des justes valeurs des options octroyées en 2013 au montant de 0,69 \$ par option a été estimée à la date d'attribution au moyen d'un modèle binomial en fonction des moyennes pondérées des hypothèses suivantes pour les options octroyées au cours de la période :

Taux d'intérêt sans risque	1,38 %
Volatilité prévue de l'action	29 %
Dividende annuel prévu	0,67 \$
Durée prévue	5,5 ans
Prix de l'action à la date d'attribution	7,32 \$
Prix d'exercice à la date d'attribution	7,38 \$

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des Actions depuis 2008.

La moyenne pondérée des justes valeurs des options octroyées en 2012 au montant de 0,58 \$ par option a été estimée à la date d'attribution au moyen d'un modèle binomial en fonction des moyennes pondérées des hypothèses suivantes pour les options octroyées au cours de la période :

Taux d'intérêt sans risque	1,59 %
Volatilité prévue de l'action	27 %
Dividende annuel prévu	0,72 \$
Durée prévue	5,5 ans
Prix de l'action à la date d'attribution	7,41 \$
Prix d'exercice à la date d'attribution	7,59 \$

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des Actions depuis son inscription à la Bourse TSX en juin 2005.

Un sommaire de la situation du régime d'options d'achat d'actions de la Société et des changements survenus dans les exercices est présenté dans le tableau suivant :

	2013		2012	
	Options	Prix de levée moyen pondéré	Options	Prix de levée moyen pondéré
En circulation au début	359 700	9,49 \$	187 500	11,87 \$
Attribuées	355 500	7,38 \$	204 700	7,59 \$
Renoncées	(131 200)	8,06 \$	(32 500)	11,27 \$
En circulation à la fin	584 000	8,53 \$	359 700	9,49 \$
Options pouvant être exercées	170 825	10,75 \$	85 000	11,74 \$

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2013 et 2012

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

21. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL (suite)

Le tableau suivant résume l'information relative aux options d'achat d'actions en circulation au 31 décembre 2013 :

<u>Prix de levée</u>	<u>Date d'expiration</u>	<u>Nombre d'options en circulation</u>	<u>Nombre d'options pouvant être exercées</u>
7,59 \$	2 mai 2019	156 300	42 450
11,49 \$	1 ^{er} mars 2017	65 000	65 000
12,10 \$	30 avril 2017	84 500	63 375
7,75 \$	23 mars 2020	238 200	
4,43 \$	29 juillet 2020	40 000	
		<u>584 000</u>	<u>170 825</u>

Régime d'intéressement à long terme

Aux termes du régime d'intéressement à long terme (RILT), des actions ordinaires ont été octroyées à certains employés par rapport à certains seuils financiers. La Société acquérait des actions ordinaires sur le marché afin de les détenir jusqu'à ce que chaque participant en acquière la propriété. Les participants du RILT ont le droit de recevoir les dividendes sur toutes les actions ordinaires détenues pour leur compte avant la date d'acquisition applicable. Les actions ordinaires non acquises détenues par la Société pour le compte d'un participant du RILT sont annulées si le participant démissionne pour tout motif autre que sa retraite ou est congédié pour un motif valable avant la date d'acquisition applicable. Dans ces cas, les actions ordinaires font l'objet d'une vente dont le produit est remis à la Société. Les dividendes versés sur ces actions ordinaires sont également remis à la Société. Depuis le 25 août 2009, le RILT a cessé tout nouvel octroi.

Selon le RILT, 30 172 actions ordinaires ont été libérées le 2 mai 2012, dont le coût était de 241 000 \$.

Au 31 décembre 2012, toutes les actions ordinaires ont été libérées dans le cadre du RILT.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2013 et 2012

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

21. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL (suite)

Régime d'actions liées au rendement

Aux termes du régime d'actions liées au rendement (ALR) de la Société, établi le 28 avril 2010, des actions ordinaires peuvent être octroyées à certains employés de la Société. Un fiduciaire nommé pour l'administration du régime d'ALR acquiert, si nécessaire, des actions ordinaires sur le marché afin de les détenir jusqu'à ce que chaque participant en acquière la propriété. Les actions ordinaires sont acquises après une durée maximale de trois ans, sur la base de cibles de rendement. À la date d'acquisition, les participants au régime d'ALR recevront les dividendes sur toutes les actions ordinaires détenues pour leur compte entre la date d'octroi des actions ordinaires et la date d'acquisition applicable. Les octrois d'actions ordinaires non acquis par un participant seront annulés si le participant démissionne pour tout motif autre que sa retraite ou est congédié pour un motif valable avant la date d'acquisition applicable. Dans ces cas, les actions ordinaires faisant l'objet des octrois annulés feront l'objet d'une vente dont le produit sera remis à la Société. Les dividendes versés sur ces actions ordinaires seront également remis à la Société.

Le 2 mai 2012 et le 23 mars 2013, 36 600 et 77 800 actions ordinaires ont été octroyées respectivement en vertu du régime d'ALR. Les actions en vertu du régime d'ALR sont acquises après une durée maximale de trois ans sur la base de cibles d'augmentation du bénéfice par action avant impôts. Le nombre d'actions en vertu du régime d'ALR acquises par les participants est déterminé en multipliant le nombre d'ALR octroyées par un facteur multiplicateur maximum de 1,5.

Au 31 décembre 2013, 101 250 actions ordinaires peuvent être acquises par les participants du régime au cours acheteur de l'action.

Régime d'unités d'actions à l'intention des administrateurs

Depuis le 28 avril 2010, la Société offre un régime d'unités d'actions à l'intention des administrateurs (UAD) à ses administrateurs externes. En vertu de ce régime, les administrateurs peuvent choisir de recevoir sous forme d'UAD, 50 %, 75 % ou 100 % des honoraires qui leur sont payables à l'égard de leur fonction d'administrateur. Lorsqu'un administrateur se prévaut de ce régime, la Société crédite le compte de l'administrateur d'un nombre d'unités égal au montant de rémunération différée, divisé par la moyenne du cours boursier de clôture des actions ordinaires pendant les cinq jours précédant immédiatement le dernier jour de chaque trimestre de la Société. Les UAD octroyées aux termes du régime d'UAD sont rachetables, et la valeur de celles-ci est payable seulement lorsque le porteur d'UAD a cessé d'être administrateur de la Société.

Dans le cadre de ce régime, aucune UAD n'a encore été octroyée.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2013 et 2012

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

21. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL (suite)

Le coût de rémunération passé en charges dans le cadre de ces régimes se détaille comme suit :

	2013	2012
	\$	\$
Charges – régime d'options d'achat d'actions	159	82
Charges – régime d'intéressement à long terme		27
Charges – régime d'actions liées au rendement	31	62
	<u>190</u>	<u>171</u>

21.3 Obligation au titre de la retraite et des autres avantages du personnel

Au 31 décembre 2013, la Société maintenait un régime de retraite à prestations définies et contribuait à des régimes de retraite à cotisations définies.

Le régime de retraite à prestations définies est offert à seulement 80 employés et n'est pas disponible pour de nouveaux employés. Selon le régime, un certain pourcentage du salaire est versé en composante de retraite chaque année. En vertu de ce régime, les prestations de retraite sont versées lorsque le bénéficiaire atteint l'âge de la retraite.

Les informations relatives au régime de retraite à prestations définies se présentent comme suit :

	2013	2012
	\$	\$
Obligation au titre des prestations constituées		
Solde au début	7 872	6 307
Coût des services rendus	277	241
Coût financier	185	266
Cotisations des employés	82	72
Prestations versées	(395)	(170)
Écart actuariel		
Changement des hypothèses démographiques	103	
Changement des hypothèses financières	(1 298)	1 156
Solde à la fin	<u>6 826</u>	<u>7 872</u>

Groupe Colabor Inc.
Notes complémentaires

aux 31 décembre 2013 et 2012

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

21. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL (suite)

	2013	2012
	\$	\$
Actifs du régime		
Juste valeur au début	5 473	4 871
Revenu d'intérêts	321	240
Rendement réel en excédent du revenu d'intérêts	420	88
Cotisations de l'employeur	407	380
Cotisations des employés	82	72
Frais administratifs	(2)	(8)
Prestations versées	(395)	(170)
Juste valeur à la fin	6 306	5 473
Situation de capitalisation – déficit et obligation au titre de la retraite	<u>(520)</u>	<u>(2 399)</u>
	2013	2012
	%	%
Composition des actifs du régime		
Titres de participation	59	57
Titres de créances	30	33
Biens immobiliers	5	5
Encaisse	6	5
	<u>100</u>	<u>100</u>

La charge de retraite du régime à prestations définies se présente comme suit :

	2013	2012
	\$	\$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	277	241
Intérêts nets	(136)	26
Frais administratifs	2	8
Montant comptabilisé en résultat net	<u>143</u>	<u>275</u>

La réévaluation de l'obligation au titre de la retraite se présente comme suit :

	2013	2012
	\$	\$
Écart actuariel		
Changement des hypothèses démographiques	(103)	
Changement des hypothèses financières	1 298	(1 156)
Rendement réel en excédent du revenu d'intérêts	420	88
Montant comptabilisé en autres éléments du résultat global	<u>1 615</u>	<u>(1 068)</u>

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2013 et 2012

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

21. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL (suite)

Les hypothèses actuarielles significatives retenues par la Société sont les suivantes :

	2013	2012
	%	%
Obligation au titre des prestations constituées		
Taux d'actualisation	5,00	4,00
Taux de croissance de la rémunération	3,20	3,20

L'hypothèse relative au taux de mortalité est fondée sur les tables de mortalité publié au Canada, c'est-à-dire la table de mortalité projet CPMRPP2014, secteur privé (la table de mortalité UP94 en 2012).

Compte tenu des données historiques, la Société s'attend à ce que des cotisations d'environ 400 000 \$ soient versées pour l'exercice 2014.

22. CHARGES FINANCIÈRES ET CHARGES FINANCIÈRES PAYÉES

	2013	2012
	\$	\$
Intérêts sur les soldes de prix d'achat	770	787
Intérêts sur l'emprunt bancaire	6 794	5 145
Intérêts sur la dette à long terme	1 046	1 042
Intérêts effectifs sur les débetures	3 520	3 472
Autres	156	120
Charges financières	12 286	10 566
Portion hors caisse des intérêts effectifs sur la dette à long terme et les débetures inclus dans les charges financières	(742)	(690)
Frais de renouvellement ou de modification des facilités de crédit	933	194
Amortissement des frais de financement payés d'avance inclus dans les charges financières	(964)	(175)
Charges financières payées	11 513	9 895

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2013 et 2012

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

23. DONNÉES PAR ACTION

Résultat par action

Le tableau ci-dessous présente le résultat de base et dilué par action :

	2013	2012
	\$	\$
Résultat	<u>(6 829)</u>	<u>2 773</u>
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation aux fins du calcul du résultat de base et dilué par action	<u>26 387 279</u>	<u>23 079 252</u>
Résultat de base et dilué par action	<u>(0,26 \$)</u>	<u>0,12 \$</u>

Les actions hypothétiquement émises à la suite de la conversion des débentures convertibles, de l'exercice des options d'achat d'actions et de la libération des actions dans le cadre du RILT ainsi que du régime d'ALR n'ont pas été incluses dans le calcul du résultat dilué par action parce que l'incidence a un effet antidilutif.

Dividendes

Au cours de l'exercice, la Société a déclaré des dividendes de 0,18 \$ par action le 19 mars 2013. Le 17 juillet et le 11 octobre 2013, un dividende de 0,06 \$ par action a été déclaré pour un montant total de 8 126 000 \$ en 2013.

Le 17 juin 2013, la Société a modifié sa politique de dividendes actuelle afin de déclarer à l'avenir les dividendes, parallèlement à la publication de ses résultats financiers trimestriels ou annuels. Donc pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013, seuls trois dividendes ont été déclarés.

24. VARIATION NETTE DU FONDS DE ROULEMENT

Variation nette du fonds de roulement entre les deux fins d'exercice en tenant compte des éléments du fonds de roulement pris en charge lors des regroupements d'entreprises et de la cession d'une filiale en propriété exclusive :

	2013	2012
	\$	\$
Clients et autres débiteurs	2 814	(1 388)
Stock	12 884	(5 511)
Frais payés d'avance	1 185	(650)
Fournisseurs et autres créditeurs	(53 816)	24 513
Remises à payer	(3 075)	(45)
Produits différés	(436)	133
Obligation au titre de la retraite	<u>(264)</u>	<u>(105)</u>
	<u>(40 708)</u>	<u>16 947</u>

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2013 et 2012

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

25. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Un des clients de la Société, qui appartient au Segment Distribution, représente 15 % des ventes de la Société en 2013 (16 % en 2012).

26. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les transactions entre parties liées de la Société comprennent celles avec Investissements Colabor Inc. et celles avec les principaux dirigeants et les administrateurs de la Société. Sauf indication contraire, aucune des transactions ne comporte de caractéristiques ni de conditions spéciales et aucune garantie n'a été donnée ni reçue. Les soldes sont généralement réglés en trésorerie.

26.1 Transactions avec Investissements Colabor Inc., une entité ayant une influence notable sur la Société (a)

	2013	2012
	\$	\$
États consolidés du résultat		
Remises (b)	13 609	14 153
Loyer	–	1 611
États consolidés de la situation financière		
Placement en actions dans Investissements Colabor Inc.	5 113	9 932
Remises à payer	8 324	11 349
Avance sur les dividendes à être déclarés inclus dans les autres crédateurs	–	1 722

(a) Investissements Colabor Inc. détient 5 087 439 actions ordinaires du Groupe.

(b) Les remises versées correspondent à 3 % des ventes effectuées aux clients privilégiés et aux actionnaires d'Investissements Colabor Inc., conformément aux différents contrats régissant les relations entre la Société et Investissements Colabor Inc. à la suite du premier appel public à l'épargne de la Société en 2005, et sont comptabilisées en diminution des ventes de marchandises.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2013 et 2012

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

26. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES (suite)

26.2 Transactions avec les principaux dirigeants

Les principaux dirigeants de la Société sont les membres du conseil d'administration ainsi que ceux de la haute direction. La rémunération des principaux dirigeants comprend les charges suivantes :

	2013	2012
	\$	\$
Avantages à court terme du personnel		
Salaires, incluant les primes et allocations spéciales	2 521	2 679
Jetons de présence	331	305
Coût des avantages sociaux	151	136
Total des avantages à court terme du personnel	<u>3 003</u>	<u>3 120</u>
Régimes de retraite à cotisations définies	120	97
Rémunération à base d'actions	150	125
Total de la rémunération	<u><u>3 273</u></u>	<u><u>3 342</u></u>

27. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

27.1 Catégories d'actifs et de passifs financiers

La valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers dans les états consolidés de la situation financière se rapportent aux catégories d'actifs et de passifs suivantes :

	2013		2012	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Prêts et créances				
Clients et autres débiteurs	114 803	114 803	113 495	113 495
Actif financier disponible à la vente				
Placement en actions dans Investissements Colabor Inc.	5 113	5 113	9 932	9 932

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2013 et 2012

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

27. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

	2013		2012	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Passifs financiers				
Passifs financiers évalués au coût amorti				
Courant				
Découvert bancaire	6 828	6 828	5 994	5 994
Fournisseurs et autres crédeurs	78 100	78 100	127 434	127 434
Dividendes à payer			4 161	4 161
Remises à payer	8 663	8 663	11 738	11 738
Soldes de prix d'achat à payer	11 496	11 496	10 735	10 735
	<u>105 087</u>	<u>105 087</u>	<u>160 062</u>	<u>160 062</u>
Non courant				
Emprunt bancaire	108 684	108 684	88 008	88 008
Soldes de prix d'achat à payer			404	404
Dette à long terme	14 737	13 505	14 665	14 532
Débentures convertibles	47 373	43 690	46 703	46 929
	<u>170 794</u>	<u>165 879</u>	<u>149 780</u>	<u>149 873</u>
Passif financier à la juste valeur				
Instrument financier dérivé	<u>78</u>	<u>78</u>	<u>67</u>	<u>67</u>

La juste valeur des clients et autres débiteurs, du découvert bancaire, des fournisseurs et autres crédeurs (excluant les taxes de vente à remettre et la rémunération à payer), des dividendes à payer, des remises à payer et de la portion courante des soldes de prix d'achat à payer est comparable à la valeur comptable en raison des courtes échéances, donc la valeur temps de l'argent est non significative.

La juste valeur du placement en actions dans Investissements Colabor Inc. a principalement été déterminée selon le cours acheteur à la date de clôture de l'actif sous-jacent.

La juste valeur de la portion non courante de l'emprunt bancaire et des soldes de prix d'achat à payer est équivalente à la valeur comptable. La juste valeur a été établie en actualisant les flux monétaires futurs à l'aide de taux dont la Société pourrait actuellement se prévaloir pour des passifs financiers ayant des conditions et des échéances similaires.

La juste valeur de la dette à long terme et de la composante passif des débentures convertibles a été déterminée en actualisant les flux monétaires futurs au taux de 10,5 % (7,5 % au 31 décembre 2012), taux dont la Société pourrait actuellement se prévaloir pour des débentures non convertibles ayant des conditions et des échéances similaires (classé au niveau 2 de la hiérarchie).

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2013 et 2012

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

27. **JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**

La juste valeur de l'instrument financier dérivé a été établie à l'aide d'une technique de valorisation qui utilise les données observables du marché, c'est-à-dire les taux d'intérêt du marché.

27.2 **Instruments financiers évalués à la juste valeur**

Les actifs et les passifs financiers évalués à la juste valeur sont présentés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur qui regroupe en trois niveaux les actifs et les passifs financiers selon l'importance des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur de ces éléments. Les trois niveaux de hiérarchie des évaluations à la juste valeur sont les suivants :

- Niveau 1 : prix cotés (non réajustés) sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques;
- Niveau 2 : données autres que les prix cotés visés au niveau 1, observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3 : données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données du marché observables.

Les instruments financiers de la société qui sont comptabilisés à la juste valeur se composent du placement en actions d'Investissements Colabor Inc. (niveau 2) et de l'instrument financier dérivé (niveau 2). Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1 et 2 au cours des exercices.

28. **GESTION DU CAPITAL**

À l'égard de la gestion de son capital, l'objectif de la Société est de protéger ses actifs et sa capacité de rester en exploitation, tout en maximisant la croissance de ses activités et le rendement pour ses actionnaires. Tout comme en 2012, le capital de la Société est composé de l'emprunt bancaire, de la dette à long terme, des débetures et des capitaux propres. La Société adopte une philosophie prudente à l'égard de la protection de son bilan. Cet objectif est atteint grâce à une gestion prudente du capital généré par la croissance interne, à l'optimisation de l'utilisation du capital à moindre coût et à l'utilisation du capital lorsqu'il est nécessaire de financer des mesures de croissance.

La Société a l'intention de maintenir une structure de capital flexible conforme aux objectifs énoncés ci-dessus, et ce, afin de pouvoir réagir efficacement aux variations de la conjoncture économique. Afin de maintenir ou d'ajuster sa structure de capital, la Société peut acquérir des actions aux fins d'annulation dans le cadre d'offres publiques de rachat dans le cours normal des affaires, émettre de nouvelles actions, réunir des capitaux sous forme d'instruments de créances (garantis, non garantis, convertibles ou autres) ou refinancer la dette existante avec des instruments assortis d'autres caractéristiques.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2013 et 2012

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

29. **OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, ET RISQUES FINANCIERS**

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

La Société est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations, de ses activités d'investissement et de ses activités de financement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Société. La Société ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

Risque de taux d'intérêt

L'emprunt bancaire porte intérêt à un taux variable et expose donc la Société à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt. Toutefois, un instrument financier dérivé associé à l'emprunt bancaire a été acquis dans le but de minimiser les risques de flux de trésorerie liés aux fluctuations des taux d'intérêt. Les autres actifs et passifs financiers de la Société ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt à des taux variables. La Société gère son exposition au risque de taux d'intérêt en favorisant une répartition adéquate entre les passifs financiers à taux fixe et les passifs financiers à taux variable.

L'analyse de sensibilité comprend les éléments qui portent intérêt à des taux variables et démontre qu'une variation raisonnablement possible selon la conjoncture actuelle du marché de 1 % du taux préférentiel bancaire aurait eu une incidence de 346 000 \$ sur le résultat et les capitaux propres en 2013 (448 000 \$ en 2012).

Risque de crédit

La valeur comptable des comptes clients et autres débiteurs aux états consolidés de la situation financière représente le montant maximum du risque de crédit auquel la Société est exposée.

Le risque de crédit de la Société provient principalement des comptes clients. Le risque de crédit lié aux comptes clients est généralement diversifié. La Société exige un cautionnement ou une lettre de crédit bancaire pour certains de ses clients. Au 31 décembre 2013, la Société détient des garanties pour 16 % des comptes clients (13 % au 31 décembre 2012). La politique de la Société consiste à soumettre chaque client à une procédure de vérification de son crédit.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2013 et 2012

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

29. **OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, ET RISQUES FINANCIERS (suite)**

Les comptes clients de la Société ont été examinés afin de détecter des indicateurs de moins-value. Il a été déterminé que certains comptes clients avaient subi une moins-value et, par conséquent, une provision a été comptabilisée. Les comptes clients ayant subi une moins-value éprouvent des difficultés financières. Le classement chronologique des comptes clients se détaille comme suit :

	2013	2012
	\$	\$
Courant	87 692	90 258
En souffrance de 1 à 60 jours	3 645	2 261
En souffrance de plus de 60 jours	1 404	741
	<u>92 741</u>	<u>93 260</u>

L'évolution de la provision pour créances douteuses qui a été constituée à l'égard des comptes clients se détaille comme suit :

	2013	2012
	\$	\$
Solde au début	1 119	1 572
Variation causée par les acquisitions et la cession d'entreprises	30	(246)
	1 149	1 326
Charge de l'exercice	1 299	608
Radiation de sommes à recevoir	(796)	(815)
Solde à la fin	<u>1 652</u>	<u>1 119</u>

La direction de la Société estime que la qualité du crédit de tous les actifs financiers décrits ci-dessus qui ne sont pas dépréciés ou en souffrance, à chaque date de clôture, est bonne.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement sous la forme d'emprunts bancaires autorisés suffisants. La Société établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations. Compte tenu des sources de liquidités disponibles de la Société, la direction juge que le risque de liquidité est peu élevé.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2013 et 2012

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

29. **OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, ET RISQUES FINANCIERS (suite)**

Les flux de trésorerie non actualisés (incluant capital et intérêts) liés aux passifs de la Société comportent les échéances suivantes :

	2013		
	Échéance avant 12 mois	Échéance 1 an à 5 ans	Échéance plus de 5 ans
	\$	\$	\$
Découvert bancaire	6 828		
Fournisseurs et autres créditeurs	78 100		
Remises à payer	8 663		
Soldes de prix d'achat à payer	11 496		
Emprunt bancaire	7 336	111 129	
Dette à long terme	975	17 110	
Débentures convertibles	2 850	56 645	
	<u>116 248</u>	<u>184 884</u>	–
			2012
	Échéance avant 12 mois	Échéance 1 an à 5 ans	Échéance plus de 5 ans
	\$	\$	\$
Découvert bancaire	5 994		
Fournisseurs et autres créditeurs	127 434		
Dividendes à payer	4 161		
Remises à payer	11 738		
Soldes de prix d'achat à payer	10 919	404	
Emprunt bancaire	4 180	97 762	
Dette à long terme	975	18 087	
Débentures convertibles	2 850	60 925	
	<u>168 251</u>	<u>177 178</u>	–

30. **PASSIFS ÉVENTUELS**

La Société fait l'objet d'une requête pour annulation partielle d'une sentence arbitrale rendue en juin 2009 pour un montant d'environ 5 700 000 \$ et d'un appel du jugement rendu par la Cour supérieure en décembre 2013 pour un montant de l'ordre de 1 900 000 \$. La direction est d'avis que ces requêtes sont non fondées et, par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée aux livres à cet égard.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2013 et 2012

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

31. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Le 31 janvier 2014, la Société a finalisé deux ententes portant sur le refinancement de ses facilités de crédit et de la dette à long terme.

Dans un premier temps, un syndicat bancaire a consenti à la Société une facilité de crédit d'un montant maximal de 140 000 000 \$ pour un terme de trois ans. La Société s'est également vu octroyer des facilités de crédit à terme d'un montant total de 18 000 000 \$ pouvant être utilisées à des fins spécifiques et remboursables sur un terme de 24 mois à compter de leur utilisation, le cas échéant.

En second lieu, la Société a conclu une convention de prêt pour un montant total en capital de 42 500 000 \$, dont 15 000 000 \$ seront utilisés pour rembourser la dette à long terme actuelle; le solde sera utilisé aux fins du fonds de roulement.